Pour un Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc

Premières réflexions (1999)

Par :

- Jean-Paul Cheylan, CNRS-UMR-Espace, Maison de la Géographie
- Jean-Paul Hétier, Institut des Aménagements Régionaux et de l'Environnement (IARE)
- Jacques Lefort, CIRAD et Agropolis Museum
- Jean-Paul Salasse, Ecologistes de l'Euzière

avec la contribution de :

- M. Coutenier, Agence Foncière du Département de l'Hérault (AFDH)
- M. Pierre-Yves Genty, Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- Alain Guilbot, Université Montpellier II, Verseau, CODEPIC
- Catherine Marzin, Maison de la Télédétection
- Brigitte Mas, CAUE de l'Hérault
- Natacha Nion et Jacques Olivier, Maison de l'Environnement de Restinclières
- Madeleine Sintès-Aoutz, CNRS-UMR-Espace

Sommaire

Les cartes sont dénotées en italique (Cn°)

1. Pourquoi un Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc ?....4
    1.1. Un Parc Régional au coeur des Pays de Garrigues....4
    1.2. Pour un Parc Régional des Garrigues de Languedoc....5
    1.3. Proposition de délimitation du Parc (C1)....5
    Des limites bien marquées, un territoire cohérent et diversifié....5
2. Un territoire cohérent, d'une valeur patrimoniale exceptionnelle....8
    2.1. Géologie de synthèse (C 2)....8
    Un socle essentiellement calcaire et sec mais où les eaux affleurent parfois....8
    Ressources en eau et systèmes aquifères (C 3)....8
    2.2. Séries de végétation (C5)....8
    Des espaces naturels très méditerranéens et diversifiés 8
    2.3. Formations végétales (C4)....12
    Un patrimoine naturel de grande valeur 12
    2.4. Patrimoine préhistorique (C6)....12
    Un patrimoine remarquable mais pas complètement identifié....12
    2.5 Patrimoine historique (C7)....15
    Un patrimoine historique et archéologique qui reste largement à mettre en valeur 15
    2.6 Les enjeux de conservation de la nature et des sites....15
    2.7. Les sites majeurs d'intérêt naturaliste....17
3. Un développement en mutation....19
    3.1. Une histoire des Garrigues entre Voie Domitienne et Cévennes....19
    3.2. Densité de peuplement (C8)....19
    Un peuplement modeste mais une dynamique récente de la population 19
    3.3. Dynamiques de la population depuis 1962 (C9)....19
    3.4. Bassins de vie (C10)....20
    Bassins de vie et emplois dépendant de la périphérie 20
    3.5. Actifs travaillant et résidant sur place (C11)....20
    3.6. Dynamiques spatiales (C12)....20
    Des dynamiques foncières marquées par la croissance récente et désordonnée de l'habitat....20
    3.7. Agriculture et élevage (C13)....25
    Viticulture en rénovation, élevage en mutation....25
    3.8. Un certain réveil des agricultures....27
    3.9. Des élevages entre déclin et mutation....27
    3.10. Des espaces naturels qui se ferment peu à peu....27
    3.11. Tourisme et loisirs : un développement qui reste à organiser (C14)....28

4. Première approche des enjeux de protection et de développement.....30
4.1. Les régions du Parc (C15).....30
Un zonage des Garrigues de Languedoc 30
4.2. Evolution des formations végétales.....33
Des paysages variés et admirables mais en évolution préoccupante.....33
4.3. Développement économique 33
Un potentiel lié à une image de qualité.....33
4.4. Tourisme, loisir et milieu naturel : un cocktail porteur d'avenir et d'emplois. . .34
5. CONCLUSION PROVISOIRE.....35
Annexes.....36
ANNEXE 1 : LISTE DES COMMUNES PRESSENTIES.....38
ANNEXE 2 : COMMENT DEVENIR UN PARC NATUREL REGIONAL ? LA PROCEDURE.....39
La procédure.....39
ANNEXE 3 : LES GRANDS TYPES DE MILIEUX.....40
ANNEXE 4 : LES ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE.....41
ANNEXE 5 : BIBLIOGRAPHIE.....43

1. Pourquoi un Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc ?

1.1. Un Parc Régional au coeur des Pays de Garrigues

Dans le cadre de la Charte intercommunale du Pic Saint-Loup - Vallée du Lez (CODEPIC), un travail avait été engagé sur "les paysages" et une esquisse de charte paysagère préparée. Cette charte prenait pour axe la nécessaire cohérence entre une gestion durable des espaces et des ressources naturelles, et un développement socio-économique s'appuyant lui aussi sur ces espaces et sur les paysages et pour lequel politique de qualité et tourisme-activités de pleine nature paraissaient centraux. A partir de là, la réflexion s'élargit et se recentra tout à la fois, de façon à prendre en compte le véritable espace en jeu, celui des garrigues : toutes les observations, qu'elles soient visuelles ou qu'elles s'appuient sur des informations statistiques ou des images satellitaires, montrent un espace très cohérent situé entre les hautes terres du Larzac et des Cévennes et les basses collines des grandes zones urbanisées de Montpellier et de Nîmes. C'est sur cet espace de grande valeur patrimoniale qu'une réflexion est conduite pour un Parc Naturel Régional.

L'objectif retenu n'est pas la conservation et la protection à tout prix. En ce sens, on est loin d'un projet de Parc National tel que celui des Cévennes. Notre réflexion a été guidée par trois préoccupations majeures qui s'inscrivent nettement dans un projet de **Parc Naturel Régional :**

* Le territoire des garrigues se situe dans une évolution dynamique, un développement, loin de tout immobilisme ou de tout conservatisme. Il s'agit donc de **concilier les nécessaires protections indispensables à la personnalité de nos paysages et de leur histoire, avec les impératifs du développement socio-économique**, y compris d'évolution du cadre de vie.
* **La concertation entre les acteurs, les utilisateurs et les élus** ainsi que le respect de la démocratie locale (autorité des communes et des instances choisies par elles) constituent une base essentielle pour une maîtrise cohérente et durable de ce territoire.
* **Il existe un lien, de plus en plus fort dans l'opinion publique, entre l'image d'un territoire et de ses paysages, et la qualité de ses produits** agricoles, agro-alimentaires, touristiques, immobiliers ou artisanaux et même industriels. Il est essentiel d'inscrire la démarche dans ce lien entre territoire - image - paysages d'une part et produits de l'activité économique d'autre part.

La réflexion actuellement menée autour des **"Pays"** constitue un repère par rapport auquel il est important de se situer. Le "Pays" constitue un outil majeur d'impulsion d'un développement économique et social tant par la dimension et le potentiel qu'il représente que par la complémentarité entre les divers espaces le constituant. A titre d'exemple, le Pays "Pic Saint-Loup - Haute Vallée de l'Hérault" associe un piémont cévenol peuplé et de tradition industrielle à un Nord montpelliérain d'urbanisation récente et très axé sur les activités tertiaires, notamment de recherche et de technologies agro-alimentaires et médicales ; entre les deux s'étend un vaste espace faiblement peuplé mais emblématique, celui des garrigues. Le projet de "Parc des Garrigues" inclut cet espace et peut alors constituer un "label" et une image de qualité sur lesquels le développement du Pays peut largement s'appuyer. On voit par là que le Parc Naturel Régional des Garrigues peut être pleinement complémentaire des "Pays" qui se mettent en place ou se développent en imbrication avec les garrigues du Languedoc.

On peut rêver d'un vaste "Pays des Garrigues" associant les dynamiques de développement des Piémonts Cévenols aux villages fortement urbanisés de "l'axe Domitien[1]", de la basse Séranne aux bourgs du Vidourle. Un tel Pays ou Fédération de Pays, à cheval sur Gard et Hérault, disposerait d'un vaste espace en son centre, d'une grande "Garrigue" qui constituerait un Parc Naturel Régional, label de qualité de ses paysages et de ses produits, image emblématique d'un pays méditerranéen ancré dans sa personnalité et son histoire mais tourné vers l'avenir de son développement.

1 La Via Domitia a été un axe structurant du développement urbain du Languedoc depuis l'époque romaine et le chapelet de villes et de villages qui s'égrène tout au long et autour de cet axe est le résultat, aujourd'hui encore, tr_s dynamique de cet axe de circulation entre Pyrénées et vallée du Rhône.

1.2. Pour un Parc Régional des Garrigues de Languedoc

Les garrigues languedociennes constituent un vaste ensemble allant des Corbières à l'Ardèche, en espaces assez souvent dispersés mais ayant en commun cette riche végétation méditerranéenne, bien caractéristique et marquée par la rudesse du climat et des sols et par l'empreinte forte des activités humaines. Au centre de ces espaces, un ensemble apparaît à la fois très caractéristique des garrigues dans leurs diverses évolutions, très cohérent dans ses dynamiques humaines et bien délimité : celui des garrigues de la Séranne au Vidourle et du Pic Saint-Loup aux Cévennes.

Les enjeux d'un Parc Naturel Régional apparaissent clairement pour tous ceux qui connaissent ce pays, y vivent ou, encore plus, y exercent des responsabilités.

Tout d'abord il s'agit d'un patrimoine remarquable sur le plan des sols, des eaux, de la flore, de la faune comme des paysages. Ce patrimoine est riche, complexe, en équilibre fragile : embroussaillements anarchiques, risques d'incendies, pollution des réseaux karstiques et des eaux superficielles, appauvrissement de la diversité biologique, dégradation des paysages... en sont souvent des traductions non souhaitées. Le plus inquiétant étant probablement une certaine perte de personnalité de ces espaces qui risquent à terme de devenir une forêt banale en lieu et place d'une garrigue méditerranéenne.

Eviter les dégradations irréversibles, valoriser et aménager ces espaces dans un souci de durabilité des ressources et des milieux paraissent essentiels.

Un second enjeu est celui de cette **relation entre les hommes et les milieux qui caractérise les garrigues**. A travers l'histoire, l'empreinte humaine, toujours forte, a été variable dans ce paysage. Les conditions du développement économique et social ont amené des ruptures telles que celles qui se manifestent actuellement :

effacement de l'agriculture traditionnelle au profit d'une exploitation ponctuellement intensive ou spatialement très extensive ou même, carrément absente (le pastoralisme, premier créateur de ce paysage, est en très fort déclin),

fréquentation touristique et de loisirs de proximité en croissance très forte,

progression pas toujours maîtrisée du bâti ou des lotissements...

Plus que jamais un développement économique, social et culturel apparaît comme devant être tout à la fois impulsé et maîtrisé. De même, la très forte densité humaine en périphérie immédiate de ces garrigues (de nombreuses petites villes et surtout l'agglomération de Montpellier) donne une grande importance à la relation entre les urbains ou les "rurbains" et ces espaces.

Enfin ces garrigues du centre du Languedoc bénéficient de la proximité d'un très important potentiel de recherche, celui d'AGROPOLIS qui regroupe deux mille chercheurs dont une majorité habite cet espace. Compte tenu de la vocation d'AGROPOLIS, fondé prioritairement sur le développement agricole et l'environnement naturel, un Parc Naturel Régional pourra ainsi bénéficier de moyens humains et scientifiques privilégiés tant pour accompagner le public dans ses découvertes que pour conduire des actions expérimentales ou exemplaires de protection, de développement ou d'aménagement de ce territoire.

1.3. Proposition de délimitation du Parc (C1)

Des limites bien marquées, un territoire cohérent et diversifié

Une première hypothèse de délimitation du Parc des Garrigues a été faite et s'étend sur deux départements : l'Hérault et le Gard. Ce projet est limité au sud par les villages plus peuplés de la banlieue nord de Montpellier, à l'ouest par Arboras et l'entrée dans les gorges de l'Hérault puis par la falaise de la Séranne, au nord par le pays Gangeois et par la fin des collines des garrigues du Vidourle, à l'est enfin par le Vidourle et le bois de Lens. Les communes les plus peuplées sont exclues de ce parc mais, en étant en limite, peuvent

être considérées comme "villes-portes" ou "villes-partenaires", avec une place dans la gestion et un rôle important dans l'accueil des moyens du développement touristique et économique.

La cohérence de ces limites s'établit autour des garrigues hautes et des collines alternant agriculture (vigne en majeure partie) et espace naturel, et autour de quelques vallées et "sillons" (Hérault, Lez, Vidourle). Aucune

autoroute ou infrastructure lourde ne coupe le parc. Son peuplement est relativement faible mais avec un réseau puissant de "villes-portes" et des grandes agglomérations et dessertes de proximité.

La diversité n'en est pas moins grande sur le plan des paysages entre vallées et hautes garrigues, des activités agricoles, entre élevage et vigne, des activités culturelles et de loisirs allant de la chasse aux sports en eaux vives, etc. La valorisation de l'espace rural peut être là d'une richesse exceptionnelle et impulser une forte dynamique de développement économique.

Le nom de "**Garrigues**" est choisi ici dans un sens large. En effet, Garrigues *sensu stricto* signifie végétation à base de chêne vert sur un substrat calcaire. Mais pour l'Europe entière, le mot "garrigue" représente bien plus : un espace aux paysages variés, généralement vaste, marqué par une sécheresse et des roches calcaires et où se combinent une végétation méditerranéenne ouverte, des terres de pâture, de culture ou de forêt et des mas et des villages, héritiers d'une histoire agraire elle aussi très marquée par la Méditerranée. C'est cette acception de "garrigue" *sensu lato* que nous avons adoptée pour nommer cet espace et lui donner par là un intitulé qui lui manquait quelque peu.

Pour les habitants de notre région, le mot "garrigue" évoque en outre tout un passé de nostalgie, associé à un paysage naturel et à un style de vie évoquant la vie rurale, les rythmes de saisons, du travail, des repas, des chants... Mais la "garrigue" c'est aussi une "mémoire oubliée", qui remonte parfois, celle d'un terroir difficile et rude où les éléments (pluie, vent, sécheresse...) rendaient la vie dure et les produits agricoles, ou l'eau, bien aléatoires.

Pour un

Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc

C1 Proposition de délimitation

© 1997 CNRS-UMR ESPACE, Maison de la Géographie

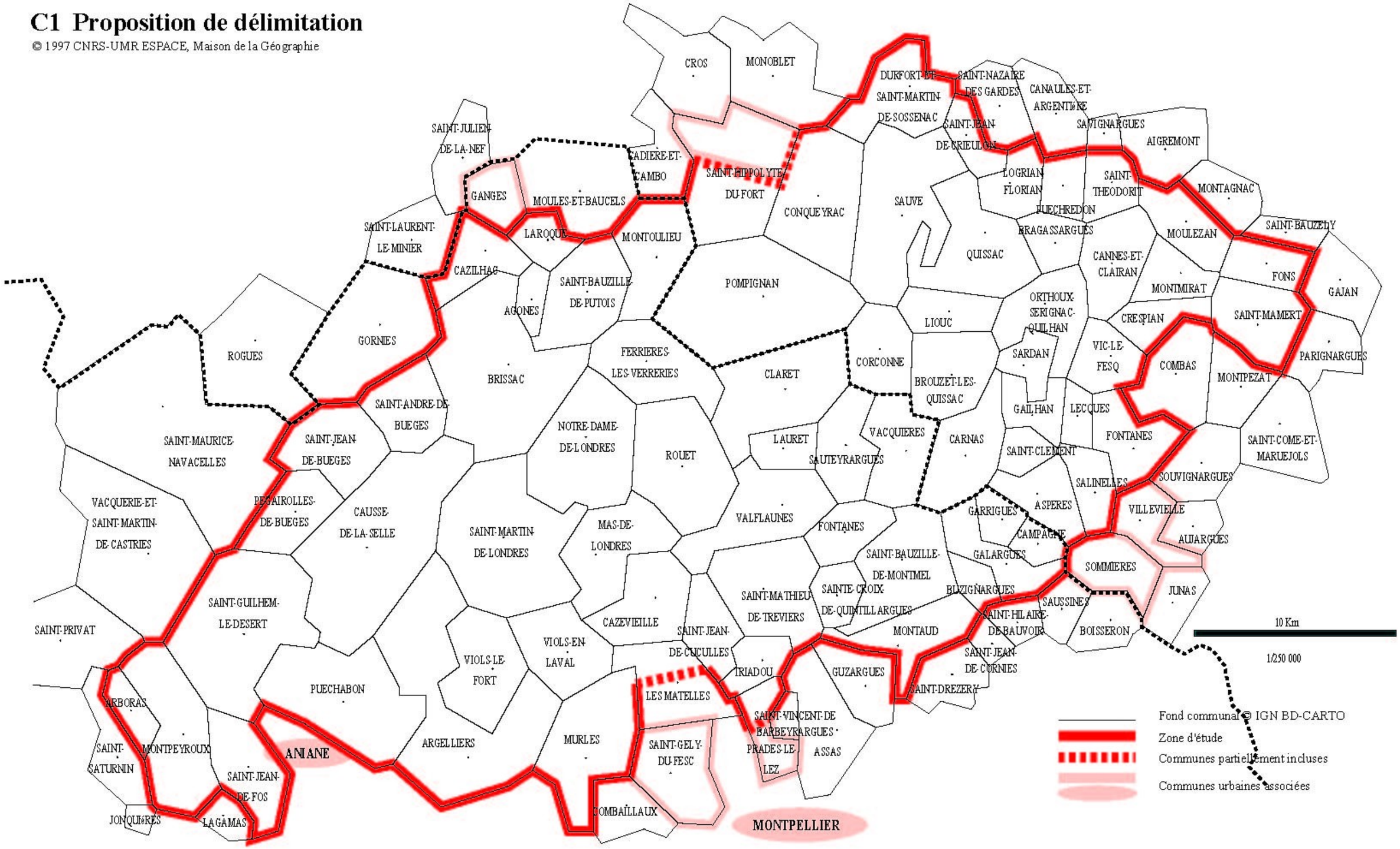

2. Un territoire cohérent, d'une valeur patrimoniale exceptionnelle

2.1. Géologie de synthèse (C 2)

Un socle essentiellement calcaire et sec mais où les eaux affleurent parfois

Les garrigues sont installées sur des roches à dominante calcaire dont la nature témoigne de l'histoire géologique de notre région depuis 170 millions d'années. Failles et plis (Cévennes, Pic Saint-Loup...), dépressions (bassin de Londres, Quissac, Sommières...), gorges et canyons (Hérault, Buèges), causses karstiques (de la Selle, Hortus et Coutach), collines et combes calcaires et marneuses, dolomies ruiniformes (Saint-Guilhem-le-Désert...), sont le résultat des bouleversements qui ont affecté ces espaces.

Ressources en eau et systèmes aquifères (C 3)

Les eaux sont souvent souterraines, formant des réseaux de galeries, de grottes (des Demoiselles, de Clamouse...) et résurgences (du Lez, du Vidourle à Sauve...). Les "rios" de surface ont des régimes très irréguliers, le plus souvent à sec mis à part quelques rivières et fleuves plus importants et permanents (Hérault, Vidourle) mais dont les crues sont subites et redoutées. Déposées par ces crues, les alluvions de galets, sables et limons se sont prêtées aux cultures : vallées de l'Hérault, du Vidourle, sillon du Lez...

Le climat est assez contrasté, frais dans les vallées Nord-Sud (Buèges...), les bassins (Saint-Martin-de-Londres), ou les versants nord des escarpements, ou très chaud comme sur la face sud du Pic Saint-Loup ou sur les pentes caillouteuses exposées au midi du Vidourle.

2.2. Séries de végétation (C5)

Des espaces naturels très méditerranéens et diversifiés

Le pays des garrigues, héritier de milliers d'années d'exploitation humaine (pastoralisme, feux, coupes de bois, défrichements) abrite des milieux naturels au caractère méditerranéen affirmé.

En fait, l'homme a accentué le caractère méditerranéen des paysages, de la flore et de la faune, en favorisant une végétation basse et ouverte, l'ensoleillement des milieux, et un certain appauvrissement des sols.

Globalement, l'uniformité peut être apparente pour des garrigues quasi totalement situées dans la zone méditerranéenne de l'olivier. En fait, la diversité des sous-ensembles naturels est importante car les principaux facteurs écologiques (climat, sol, exposition) et les usages par l'homme sont très variés.

La répartition des grandes unités de végétation suit les limites d'altitude et de climats : séries mixtes chêne vert et chêne blanc sur les hautes garrigues les plus exposées au nord, série du chêne vert sur les autres et sur les zones basses plus chaudes, pins de Salzmann dans les monts de Saint-Guilhem, pins d'Alep, arbre pionnier en zones marneuses et chaudes. Îlot de maquis près du Vidourle, lentille de chêne-liège vers Saint-Martin-de-Londres, apportent une touche d'originalité supplémentaire.

L'histoire agricole a quelque peu modifié ces ensembles végétaux : pâturages anciens entretenus par le feu, friches d'anciennes vignes dans les plaines, anciennes plantations d'oliviers ou de mûriers, parfois en terrasses, taillis de chêne vert autrefois exploités par les charbonniers... La répartition de l'eau a aussi imprimé sa marque en faisant alterner des zones arides et des "oasis" au bord des fleuves (Hérault, Vidourle) ou près des résurgences permanentes (Buèges, Lez).

Pour un

Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc

C2 Géologie de synthèse

© Ecologistes de l'Euzière, 1997

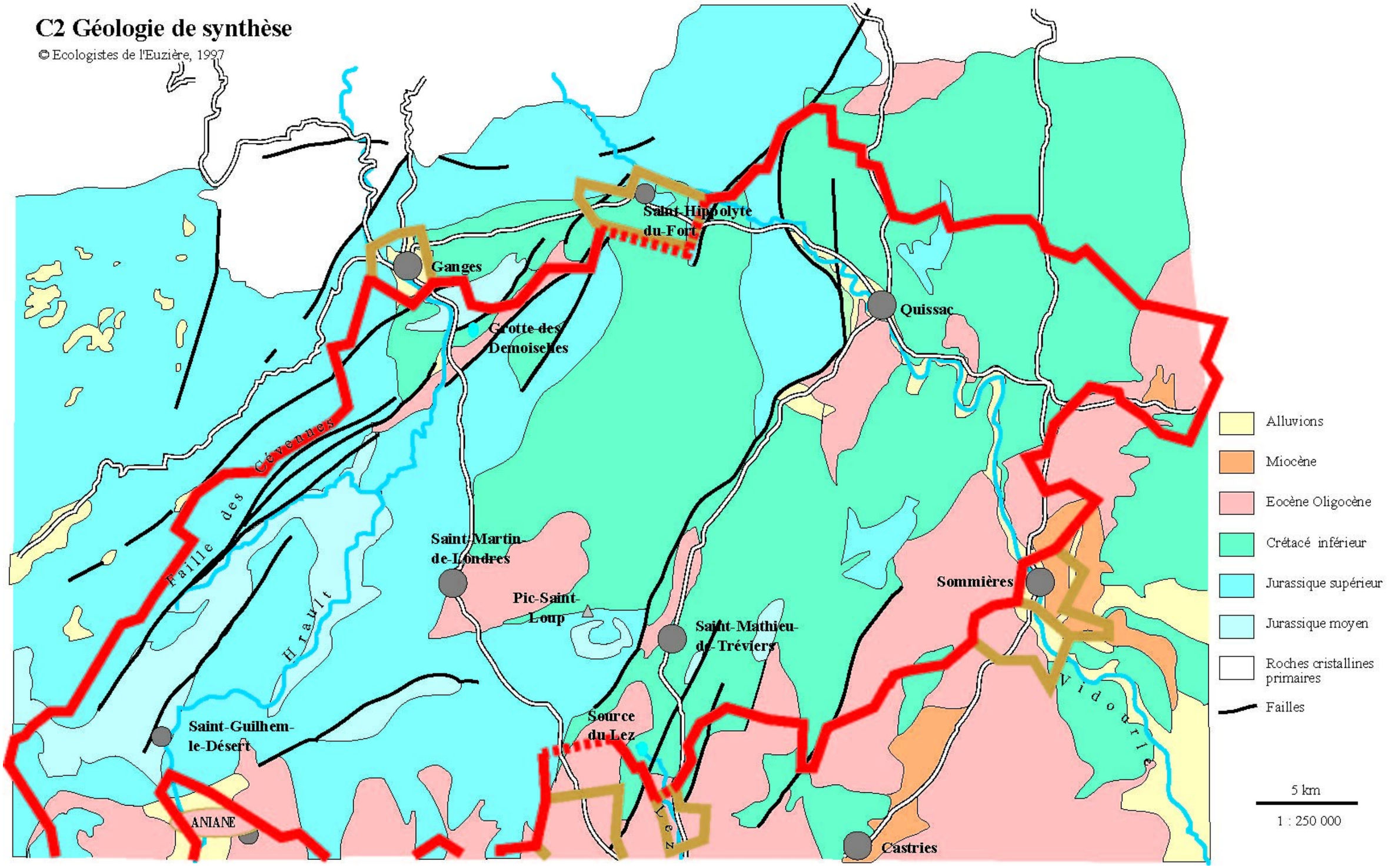

Pour un

Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc

C3 Ressources en eau et systèmes aquifères

a . Productivité

- bonne
- moyenne
- mauvaise

b . Nature des terrains

- alluvions des cours d'eau
- calcaires et dolomies fissurés : eaux souterraines profondes
- calcaires du système de la source du Lez et du pli Est de Montpellier: eaux souterraines profondes
- sables, mollasses,argiles et galet : aquifère très exploité
- calcaires et marnes : aquifè res peu exploité
- grès, marnes, calcaires, mollasses, argiles: aquifè res peu exploité
- marnes, argiles, grès, mollasses : aquifè res médiocres
- socle cristallin : ressources d'appoint non négligeables
- marnes, grès et pélites argileuses
- nappe captive dans calc. jurassiques

10 km

L'Arre
Le Vigan
Ganges
La Vis
Le Vidourle
Le Crieulon
La Brestalou
L'Hérault
La Bénovie
Le Lez
St. Gély-du-Fesc
Canal Ph. Lamour
Lunel

Pour un

Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc

C5 Séries de végétation

© Ecologistes de l'Euzière, 1997

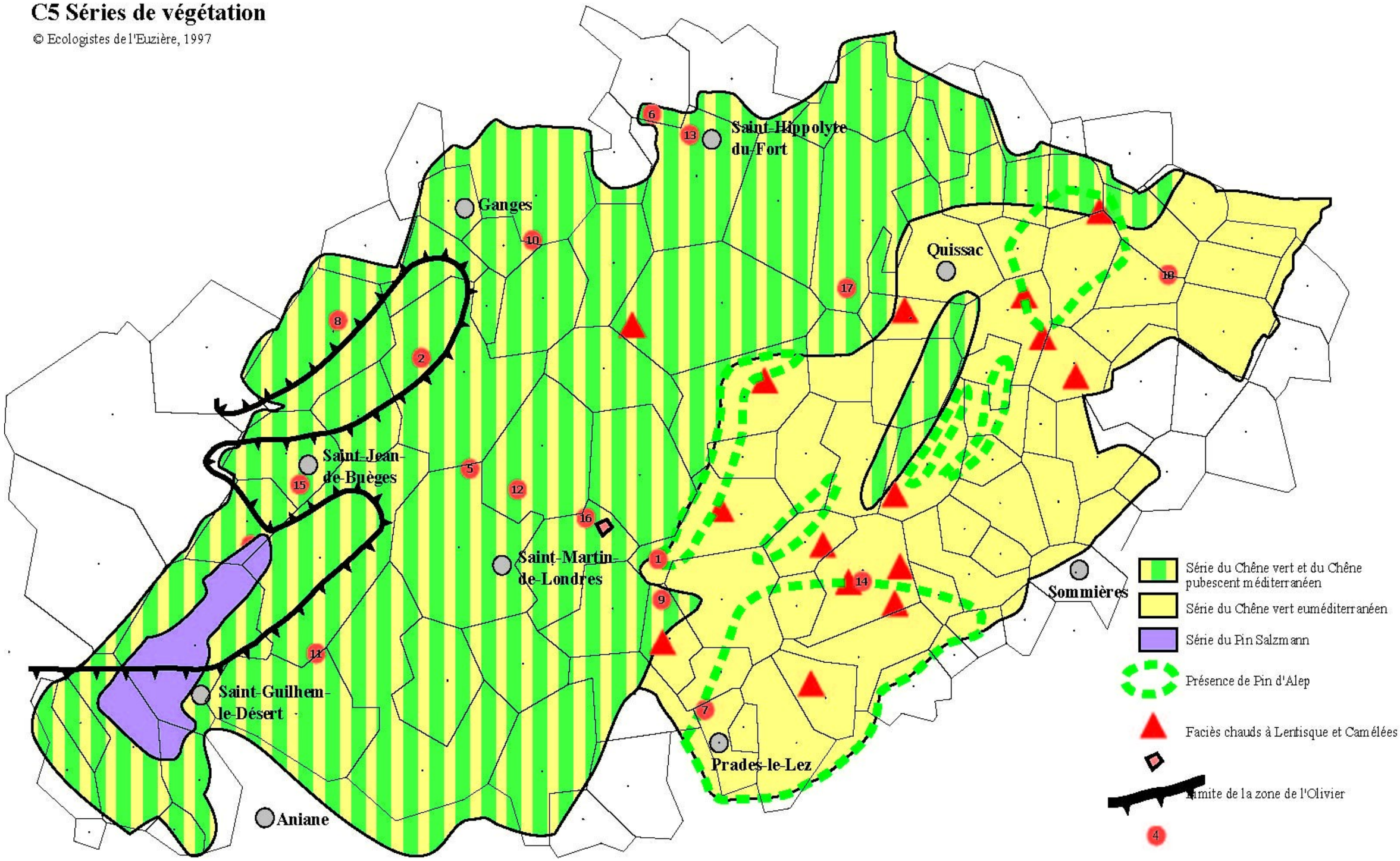

Les caractéristiques naturelles comme l'histoire agricole et les présences humaines ont modelé les espaces et ont ainsi produit les paysages que nous observons aujourd'hui.

2.3. Formations végétales (C4)

Un patrimoine naturel de grande valeur

Il faut souligner la diversité et la valeur exceptionnelle des milieux et des espèces végétales et animales qui peuplent les garrigues.

Les sols calcaires durs, marneux, dolomitiques, argileux ou limoneux, ont subi une tectonique qui reste souvent très apparente, et renferment de très nombreux gîtes fossilifères.

Environ 1500 espèces de plantes sont présentes dont plusieurs centaines sont strictement c. Parmi ces plantes, six espèces rares sont protégées par la loi et cinq espèces sont menacées (liste rouge) dont une n'existe que dans ce site en France. Il faut noter également la variété et l'identité méditerranéenne des combinaisons végétales présentes : outre les garrigues de chêne vert ou de pins d'Alep, on trouve des végétations spécifiques sur les escarpements rocheux, sur les berges de rivière permanentes ou dans le lit des "rios"temporaires, dans les vieux murs ou entre les souches de vignes abandonnées. Rappelons aussi la présence de nombreuses plantes aromatiques qui font tant pour la renommée de la cuisine des garrigues.

Pour les oiseaux, 96 espèces nicheuses vivent dans les garrigues dont les espèces méditerranéennes strictes et quelques espèces remarquables : Vautour Percnoptère, Martinet à ventre blanc, Rollier. Le territoire comprend une dizaine de sites d'Aigle de Bonelli où vivent cinq à six des trente couples français existant et constitue la zone française majeure de concentration de cette espèce menacée dont l'avenir est lié au maintien de l'ouverture de ces espaces.

Quinze espèces de poissons peuplent les rivières avec notamment le seul vertébré endémique de France continentale : le Chabot du Lez. Une faune spécifique vit dans les rivières souterraines, grottes et avens. Batraciens (9 espèces) et reptiles (15 espèces) complètent l'originalité du monde vertébré.

Les insectes et arthropodes sont encore peu étudiés mais déjà renommés comme les coléoptères endémiques du pin de Salzmann, les libellules des lavognes, les insectes des vieilles futaies de chênes blancs et ceux des souches de bois morts...

2.4. Patrimoine préhistorique (C6)

Un patrimoine remarquable mais pas complètement identifié

Grottes, habitats, tumulus et dolmens, du paléolithique ou du néolithique, sont nombreux dans les garrigues et témoignent d'une présence humaine nombreuse sédentaire et industrieuse à l’époque préhistorique : c'est essentiellement dans cette région, que sont nés l'agriculture et l'élevage en France méditerranéenne.

Ces traces d'occupation humaines sont très ancienne : la grotte de l'Hortus offre une idée de la vie nomade de l'homme néandertalien. Mais la documentation la plus riche concerne les périodes néolithiques et celles qui ont suivi. La civilisation des Ferrières, puis de Fonbouisse, sont particulièrement bien représentées. L'habitat (Argelliers, Cambous) est présent tandis que les dolmens sont nombreux sur de multiples sites.

Les vestiges actuellement reconnus sont concentrés en majeure partie sur une douzaine de communes autour du Pic Saint-Loup (l'Hortus, la cuvette de Saint-Martin-de-Londres ou le Causse de Viols-le-Fort) et au sud du massif de Saint-Guilhem et à Argelliers-Puechabon.

Pour un

Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc

C4 Formations végétales

© Ecologistes de l'Euzière, 1997

Saint-Hippolyte-du-Fort

Ganges

Quissac

Saint-Martin-de-Londres

Sommières

Saint-Guilhem-le-Désert

Les Matelles

Aniane

Prades-le-Lez

5 km

- Zones complexes (friches, cultures,...)
- Zones viticole
- Vergers
- Garrigue rase
- Garrigue épaisse
- Stade forestier

} Série du Ch□ne (blanc, vert)

- Présence de Pins d'Alep
- Chêne liège
- Garrigue
- Stade forestier

} Série du Pin de Salzmann

Pour un

Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc

C6 Patrimoine préhistorique

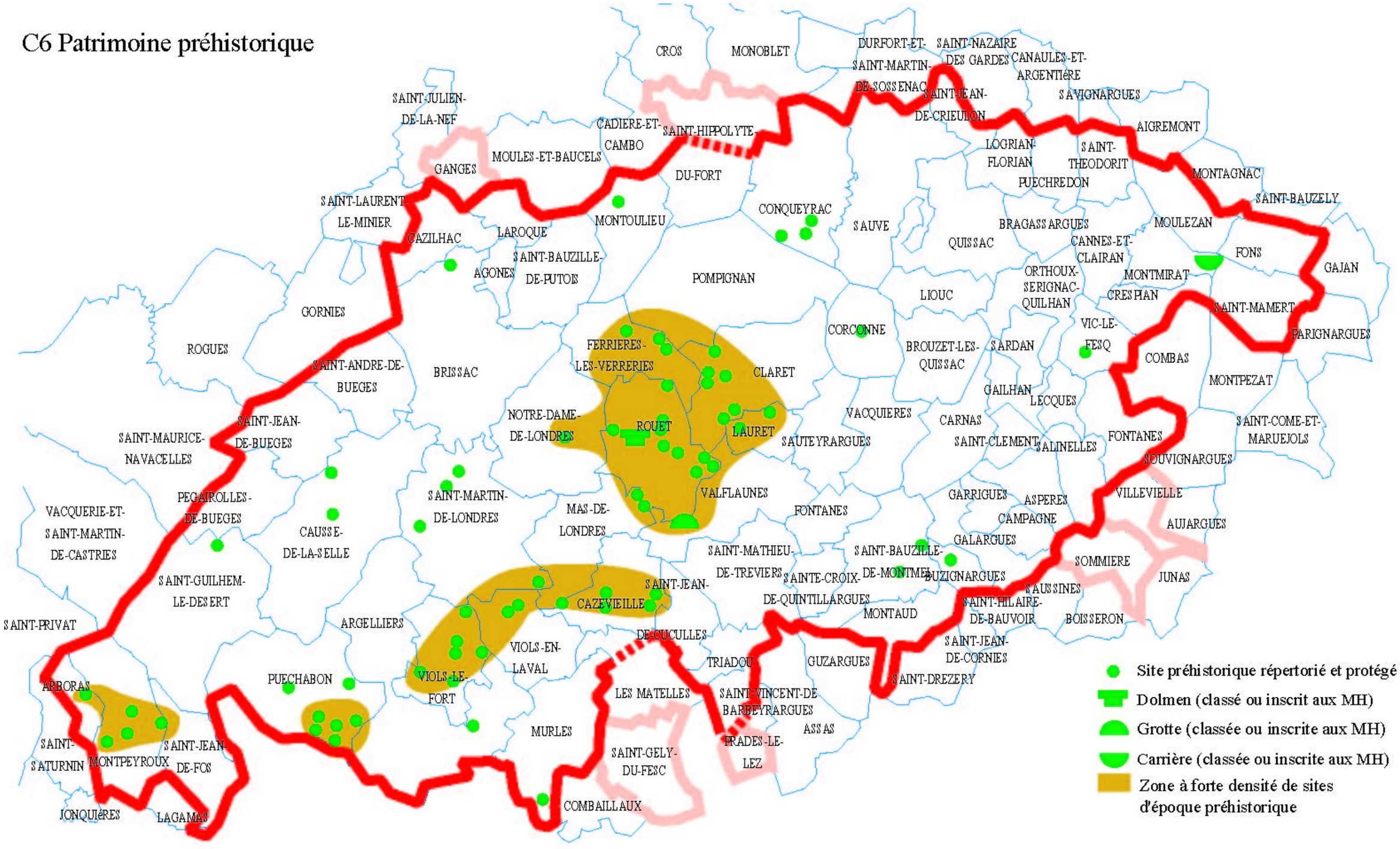

© 1998 CNRS-UMR ESPACE, Maison de la Géographie, Source D.R.A.C. Languedoc-Roussillon

Plus au nord, vers Saint Hyppolyte-du-Fort (et Conqueyrac, Corconne, Montmirat), les vestiges localisés ne représentent qu'une faible partie du patrimoine existant et les sites restent encore à prospecter ou à vérifier.

Cette concentration apparente n'est sans doute pas un critère de localisation de l'occupation humaine aux différentes périodes de la préhistoire, mais elle concerne des sites où géomorphologie et reliefs ont facilité une conservation plus évidente que dans des zones basses où l'érosion et les accumulations ou les successions ultérieures d'occupation peuvent masquer les vestiges.

La richesse des sites préhistoriques connus, classés ou inscrits, ne doit pas faire oublier que les garrigues restent largement à prospecter ou à approfondir dans un domaine documentaire qui semble particulièrement remarquable et prometteur.

2.5 Patrimoine historique (C7)

Un patrimoine historique et archéologique qui reste largement à mettre en valeur

Si l'agriculture commença dès le néolithique, les formes d'exploitation agricole, en grand mas de céréaliculture-élevage-viticulture, furent fixées à une époque très récente. Si ces grands mas occupent encore la majeure partie des garrigues, les témoignages architecturaux de l'époque romaine sont plutôt concentrés au-delà des limites seules, le long de la voie domitienne, de circulation et d'occupation urbaine.

Les témoignages du Moyen Age, au contraire, sont très nombreux au coeur des garrigues et apparemment répartis de façon homogène. Rare est la commune qui ne peut offrir à la curiosité du promeneur, son église romane, son château, son village fortifié ou perché, parfois son moulin. Les tours de guet, les ponts dits romains seraient le plus souvent médiévaux, ils sont aussi les jalons d'une circulation évidente dans cette zone.

Les témoignages de l'époque moderne (XVIe au XVIIIe siècle) sont moins nombreux dans les garrigues et plutôt concentrés dans leur périphérie. Il faut cependant noter l'importance des châteaux et surtout de l'architecture industrielle des fabriques liées au textile. L'architecture rurale liée à l'eau est à signaler : Morias, moulins le long de l'hérault et du Vidourle.

L'époque contemporaine (XIXe et XXe siècle) s'inscrit dans cette même tendance et les sites les plus importants sont ceux de l'architecture industrielle.

2.6 Les enjeux de conservation de la nature et des sites

Avant d'aborder l'avenir dans la nécessaire coordination entre un développement social et économique et une protection des paysages du milieu et des sites, il est utile d'évoquer les enjeux d'une conservation des richesses majeures. La protection de la biodiversité dans les garrigues est confrontée à deux problèmes essentiels.

Le premier concerne la pression urbaine. Les espaces sauvages sont de plus en plus soumis à la demande d'urbanisation et - mis à part la rénovation du vignoble de qualité - peu touchés par la demande agricole et encore moins forestière. Ce déséquilibre entraîne des difficultés croissantes quant à la maîtrise des espaces : plan d'occupation des sols, gestion architecturale, gestion des eaux...

Le deuxième tient paradoxalement de la forte dynamique végétale résultant du déclin de l'activité pastorale. Les garrigues évoluent rapidement vers des stades forestiers qui ferment et banalisent le paysage et diminuent beaucoup la valeur patrimoniale des peuplements biologiques. Ainsi les espèces les plus prestigieuses (aigle de Bonelli...) sont menacées autant par cette fermeture du milieu que par la fréquentation anarchique des paysages.

La protection des sites préhistoriques, architecturaux ou naturels est tout autant confrontée à des risques importants liés soit à la surfréquentation et à ses conséquences, soit à des aménagements ou des urbanisations qui apportent des nuisances ou des dégradations spatiales ou visuelles, pour les paysages. Ces deux grandes préoccupations nécessitent bien évidemment réflexion et concertation qui restent à mener. Quelques pistes peuvent être néanmoins évoquées et deux préoccupations majeures peuvent tout d'abord jouer un rôle dans la préservation :

Pour un

Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc

C7 Patrimoine historique

CROS
MONOBLET
DURFORT-ET-SAINT-MARTIN-DE-SOSSENAC
SAINT-NAZAIRE-DES-GARDES
CANAULES-ET-ARGENTIÈRE
SAVIGNARGUES
SAINT-JULIEN-DE-LA-NEF
CADIERE-ET-CAMBO
SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT
SAINT-JEAN-DE-CRIEULON
AIGREMONT
GANGES
MOULES-ET-BAUCELS
LOGNIAN
FLORIAN
SAINT-THEODORIT
PUECHREDON
MONTAGNAC
SAINT-LAURENT-LE-MINIER
CAZILHAC
LAROQUE
MONTOULIEU
CONQUEYRAC
SAUVE
BRAGASSARGUES
MOULEZAN
SAINT-BAUZELY
QUISSAC
CANNES-ET-CLAIRAN
FONS
SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS
AGONES
POMPIGNAN
ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN
MONTMIRAT
GAJAN
LIOUC
CRESPIAN
SAINT-MAMERT
GORNIES
CORCONNE
VIC-LE-FESQ
PARIGNARGUES
ROGUES
FERRIERES-LES-VERRERIES
BROUZET-LES-QUISSAC
SARDAN
COMBAS
SAINT-ANDRE-DE-BUEGES
BRISSAC
CLARET
GAILHAN
MONTPEZAT
LECQUES
NOTRE-DAME-DE-LONDRES
ROUET
LAURET
VACQUIERES
CARNAS
SAINT-COME-ET-MARUEJOLS
SAINT-JEAN-DE-BUEGES
SAUTEYRARGUES
SAINT-CLEMENT
SALINELLES
FONTANES
SOUVIGNARGUES
SAINT-MAURICE-NAVACELLES
VALFLAUNES
GARRIGUES
ASPERES
VILLEVIELLE
PEGAIROLLES-DE-BUEGES
SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
MAS-DE-LONDRES
FONTANES
CAMPAGNE
AUJARGUES
VACQUERIE-ET-SAINT-MARTIN-DE-CASTRIES
CAUSSE-DE-LA-SELLE
GALARGUES
SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS
SAINTE-CROIX-DE-QUINTILLARGUES
SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL
BUZIGNARGUES
SOMMIERE
JUNAS
SAINT-GUILHEM-LE-DESERT
CAZEVIEILLE
SAINT-JEAN-DE-CUCULLES
SAUSSINES
SAINT-HILAIRE-DE-BEAUVOIR
BOISSERON
SAINT-PRIVAT
ARGELLIERS
MONTAUD
TRIADOU
GUZARGUES
SAINT-JEAN-DE-CORNIES
VIOLS-EN-LAVAL
PUECHABON
VIOLS-LE-FORT
SAINT-DREZERY
ARBORAS
LES MATELLES
SAINT-VINCENT-DE-BARBEYRARGUES
ASSAS
SAINT-SATURNIN
MONTPEYROUX
SAINT-JEAN-DE-FOS
MURLES
PRADES-LE-LEZ
SAINT-GELY-DU-FESC
JONQUIÈRES
LAGAMAS
COMBAILLAUX

Sites classés ou inscrits aux MH

- église médiévale
- château médiéval
- temple protestant moderne
- tour
- pont
- noria
- moulin médiéval
- filature
- village fortifié
- maison fortifiée

- zone à forte densité de sites d'époque historique
- romain et/ou âge du fer dominant
- médiéval dominant
- moderne dominant
- sites sans statut de protection juridique

10 Km

© 1998 CNRS-UMR ESPACE, Maison de la Géographie, Source D.R.A.C. Languedoc-Roussillon

la gestion des paysages qui vise à maintenir une alternance entre milieux fermés et milieux ouverts par l'élevage, ainsi qu'à protéger quelques milieux aquatiques sensibles, et la gestion de l'urbanisation de façon à mieux en contrôler les effets,

la gestion coordonnée et concertée des biens communs (espaces notamment) qui peut viser une complémentarité entre zones de loisirs et zones de protection et s'appuyer notamment, sur un tourisme de nature et de culture.

Au-delà on peut passer à de multiples actions susceptibles de renforcer la préservation du milieu :

- pour les paysages et le milieu naturel :

gestion et exploitation forestière, protection contre les incendies et élevage pastoral, concertation entre partenaires pour les loisirs de pleine nature ... ;

- pour la biodiversité :

suivi des espèces végétales et animales menacées, renforcement du plan "aigle de Bonelli"... ;

- pour les eaux et fleuves : entretien des berges des cours d'eaux,

organisation concentrée des sports en eaux vives et des campings de bord de rivière... ;

- pour les sites naturels sensibles : développement des protections réglementaires indispensables (sources, grottes...) ;

- pour les sites préhistoriques : développement des inventaires et prospections et répartition de la fréquentation touristique ;

- pour les sites historiques et architecturaux : mise en valeur et rénovation pour diversifier la fréquentation...

2.7. Les sites majeurs d'intérêt naturaliste

N°	N° Z.N.I.E.F.F.	Dénomination
1	4038, 40380001 et 40380002	Pic Saint-Loup et montagne de l'Hortus
2	4088, 40880001 et 40880002	Montagne de la Séranne
3	4089	Monts de Saint-Guilhem-le-Désert
4	40890001	Forêt de Pins de Salzmann
5	4097	Gorges de l'Hérault et du Lamalou
6	4099	Montagne de la Fage et des Cagnasses
7	4118	Ripisylve du Lez et du Lirou
8	6007	Gorges de la Vis et de la Virenque
9	40380004	Combe de Mortiès
10	4090 et 40900001	Plateau et Falaise du Taurac
11	40970002	Roc Blanc
12	40970003	Ravin des arcs
13	40990001	Pic du midi
14	41040000	Puech des Mourgues
15	4100	Vallée de la Buèges
16	40380005	Cuvette de Saint-Martin-de-Londres
17	6044	Gorges du Rieumassel et forêt de Coutach
18	6081	Bois de Lens

C8 Densité de population

Densité de la population en 1990

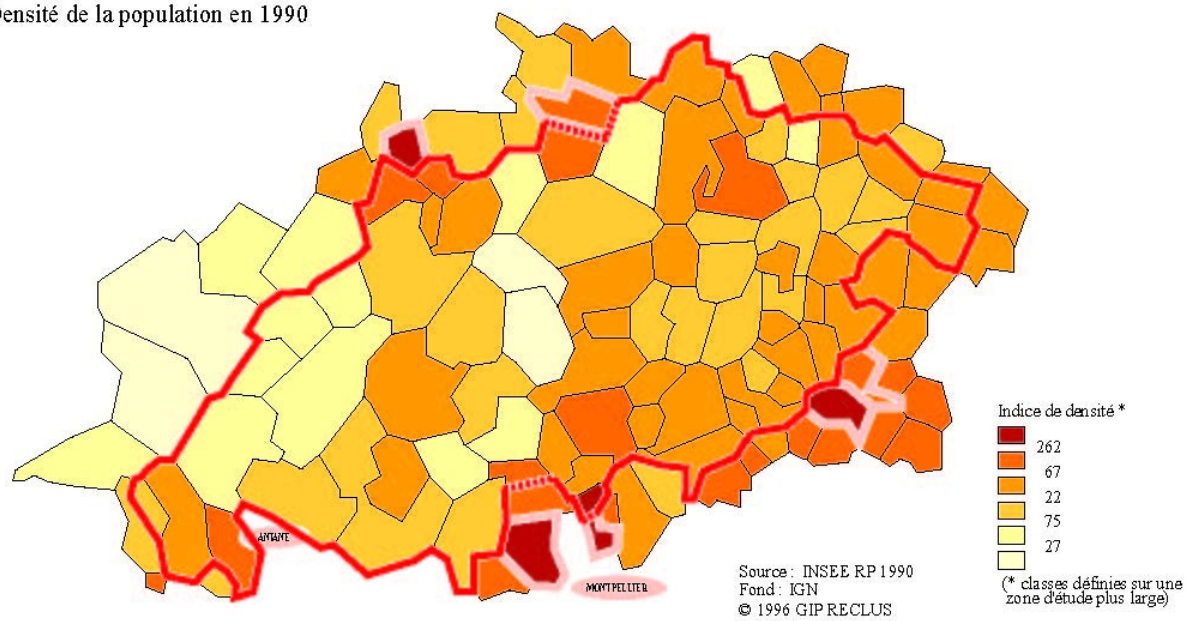

Effectifs de population en 1990 et leurs évolutions depuis 1982

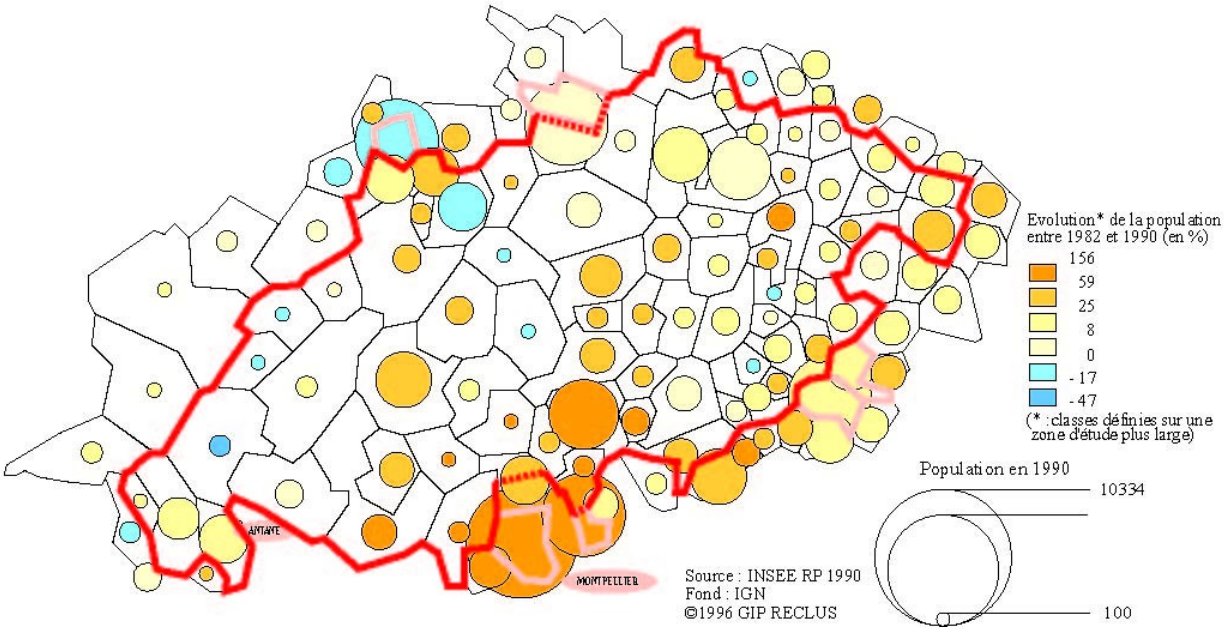

3. Un développement en mutation

3.1. Une histoire des Garrigues entre Voie Domitienne et Cévennes

Le pays des Garrigues a une histoire riche malgré une terre ingrate et un peuplement qui fut toujours assez modeste : depuis la naissance de l'agriculture à l'époque préhistorique jusqu'à la reconversion agricole et industrielle actuelle en passant par les grands Mas ou la République des Matelles qui vécu pendant plusieurs siècles autour du Pic Saint-Loup. Les témoignages architecturaux sont nombreux et marquent les diverses époques de traces assez bien réparties dans l'espace. Mais cette histoire se raconte aussi par rapport aux espaces qui l'entourent : Via Domitia tracée par les Romains au sud, piémonts industriels cévenols au nord.

L'époque la plus importante quant à l'originalité des vestiges est probablement celle de la préhistoire. A l'inverse les témoignages de l'antiquité sont plus rares en Garrigue alors que très concentrés sur les limites sud le long de la Voie Domitienne qui depuis cette époque, marque profondément l'organisation économique et urbaine du bas Languedoc.

Plus tard les flux démographiques cévenols finiront par créer, avec les ressources minières et naturelles, des piémonts très industrieux et un tissu industriel qui s'épanouira sur la limite nord des Garrigues jusqu'à la première moitié du XXe siècle.

Les grandes civilisations urbaines du Languedoc du moyen âge roman, d'un XVIIe siècle florissant, d'un XIXe siècle industriel, et d'un XXe siècle plus hésitant... n'ont que très marginalement touché les Garrigues dans lesquelles aucune cité importante ne s'est développée. Les grandes villes importantes sont toutes en limite des garrigues tandis que seuls des bourgs plus modestes ponctuent cet espace, aux principaux carrefours et dans les vallées et bassins agricoles.

3.2. Densité de peuplement (C8)

Un peuplement modeste mais une dynamique récente de la population

L'ensemble de la zone, et particulièrement ses parties centrale et ouest, apparaît comme un espace d'assez faible densité humaine, hors des effets de diffusion périurbaine de Montpellier et Nîmes. Ces densités sont assez contrastées, décroissantes du sud-est vers le nord-ouest. Deux "couloirs" sont discernables, liant d'une part Montpellier à Quissac, d'autre part, et avec des interruptions, Montpellier à Ganges.

Ils concordent tous deux avec les axes récemment améliorés et qui ont facilité le développement de la croissance périurbaine. Hors des villes périphériques, la zone est peu polarisée. On pourrait donc dire que l'espace des hautes garrigues se comporte comme un pavage d'unités villageoises relativement homogènes. Quelques communes formant des centres secondaires émergent : Saint-Martin-de-Londres, Saint-Mathieu-de-Tréviers, Quissac et Sauves, en position relativement centrale, ainsi qu'aux portes de la zone, des communes plus importantes (Sommières, Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Hippolyte-du-Fort), ou même munies d'un périurbain propre, comme Ganges.

A l'exception des croissances récentes périurbaines et axiales qui lui sont liées la zone est faiblement polarisée.

3.3. Dynamiques de la population depuis 1962 (C9)

Allure et rythmes de la croissance démographique sont ici présentés en quatre cartes mettant en évidence l'évolution en terme de soldes migratoires - les arrivées et départs de population - et naturel - la différence entre naissance et décès -, pour les périodes intercensitaires successives séparant les recensements de 1962, 1968, 1975, 1982 et 1990.

Entre 1962 et 1968, la quasi totalité de l'espace reste en décroissance. L'exode rural n'est pas encore terminé, seuls quelques centres, comme Saint-Martin-de-Londres et Saint-Mathieu-de-Tréviers, et quelques petites communes périurbaines de première périphérie connaissent une croissance naturelle et migratoire. Les dynamiques restent faibles dans l'ensemble, mais elles sont déjà structurées spatialement par les évolutions des grands centres périphériques, croissance au sud, décroissance au nord.

Entre 1968 et 1975, la dynamique demeure du même ordre, un ensemble de communes au sud-ouest et Quissac connaissent une croissance par le solde migratoire, alors que l'espace sous cévenol et les garrigues du Gard restent en décroissance.

La grande mutation, s'agissant de dynamique de la population, s'effectue entre 1975 et 1982 : la quasi totalité de l'espace est en croissance démographique forte, particulièrement le couloir Montpellier Quissac. Seuls les bourgs du nord de la zone et quelques petites communes du Gard restent en décroissance.

Entre 1982 et 1990 la croissance de population est presque générale mais porte sur des effectifs souvent modestes. L'ensemble des garrigues est maintenant touché par le processus de périurbanisation de l'axe urbain Domitien ou, dans une moindre mesure, celui du bassin d'Alès.

En 28 ans cet espace est devenu un lieu privilégié de développement résidentiel. Le processus ne s'est pas vraiment développé "en front", du sud vers le nord, mais a plutôt été marqué par une accélération générale entre 1975 et 1982. Compte tenu du schéma d'organisation des terroirs, ce sont généralement des terrains agricoles périphériques des noyaux villageois qui ont supporté cette urbanisation hiérarchique.

3.4. Bassins de vie (C10)

Bassins de vie et emplois dépendant de la périphérie

Aujourd'hui l'organisation en bassins de vie confirme et prolonge cette évolution historique. Si on excepte l'influence, géographiquement très étendue, des hypermarchés de Montpellier et de Nîmes, l'essentiel des services et commerces est assuré par les "villes-portes" : Sommières comme Ganges et dans une moindre mesure Saint-Hippolyte-du-Fort, ont un rayonnement fort et très orienté vers les Garrigues. L'influence des cités portes du sud (Saint-Gély-du-Fesc, Aniane...) est plus limitée car concurrencée par celles de Montpellier ou de la Moyenne Vallée de l'Hérault, notamment sur les grands axes routiers qui en rayonnent. A l'intérieur des garrigues il faut citer les rôles de Quissac et de Saint-Mathieu-de-Tréviers, tandis que Saint-Martin-de-Londres, Sauve ou Claret constituent des pôles de service au rayonnement plus modeste.

3.5. Actifs travaillant et résidant sur place (C11)

Cette position entre piémont Cévenol et Voie Domitienne a également des conséquences sur l'emploi (C11 "Actifs travaillant et résidant sur place")

. Bien que l'exode rural soit maintenant arrêté et qu'un début d'émergence économique se manifeste, l'emploi reste très dépendant du vaste espace d'attraction de la métropole montpelliéraine. Des taux d'emploi résidentiel de 18 à 38% s'observent dans l'essentiel de l'espace des garrigues. Les communes les plus "dortoirs", avec des taux d'emploi résidentiel inférieurs à 18,5% (pour des effectifs de population faibles) sont au sud de la région, le long des deux axes rayonnant en direction de Ganges et de Quissac.

L'influence de Nîmes est plus limitée, bien que le long de l'axe Nîmes Quissac les taux d'emploi résidentiel soient là aussi inférieurs à 25%. Au nord, l'influence des industries cévenoles n'est le plus souvent qu'un souvenir bien que Ganges, Saint-Hippolyte-du-Fort et Quissac aient des taux d'emploi résidentiel bien plus élevés que les autres communes, mais sans influence notable sur l'ensemble des garrigues.

3.6. Dynamiques spatiales (C12)

Des dynamiques foncières marquées par la croissance récente et désordonnée de l'habitat

Dans un espace qui, du littoral vers l'intérieur, comporte corrélativement de moins en moins d'agriculture, et de plus en plus de garrigues et forêts méditerranéennes, les finages communaux sont centrés soit sur un tronçon de plaine étirée au long des failles, soit de petites cuvettes isolées. Le village, généralement aggloméré, se situe sur la pente favorable de la cuvette, celle qui regarde le Sud.

Pour un

Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc

C9 Dynamique de la population depuis 1962

Composition de l'évolution selon les soldes naturels et migratoires

1962-1968

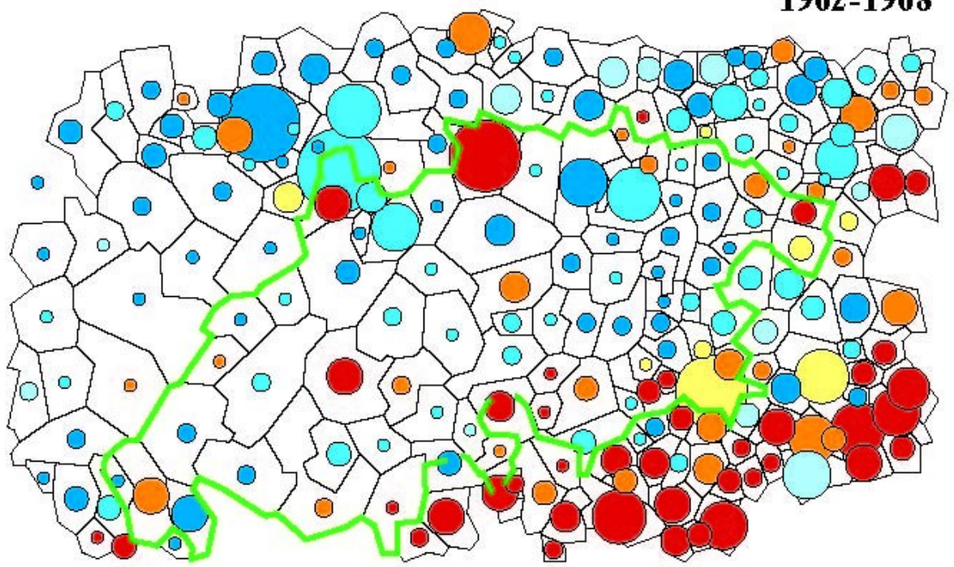

1968-1975

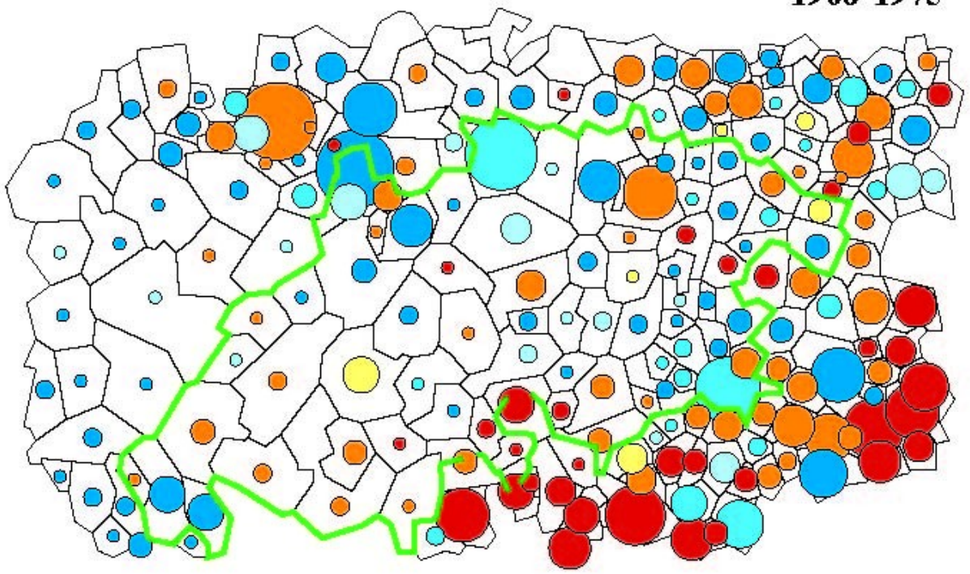

Typologie de l'évolution entre 1962 et 1968

	Evolution globale	Solde migratoire	Solde naturel	
	+	+	+	1
	+	+	-	2
	+	-	+	3
	-	+	-	4
	-	-	+	5
	-	-	-	6

Source : INSEE BDCOM
Fond : IGN

©1997 CNRS-UMR ESPACE
Maison de la Géographie

1975-1982

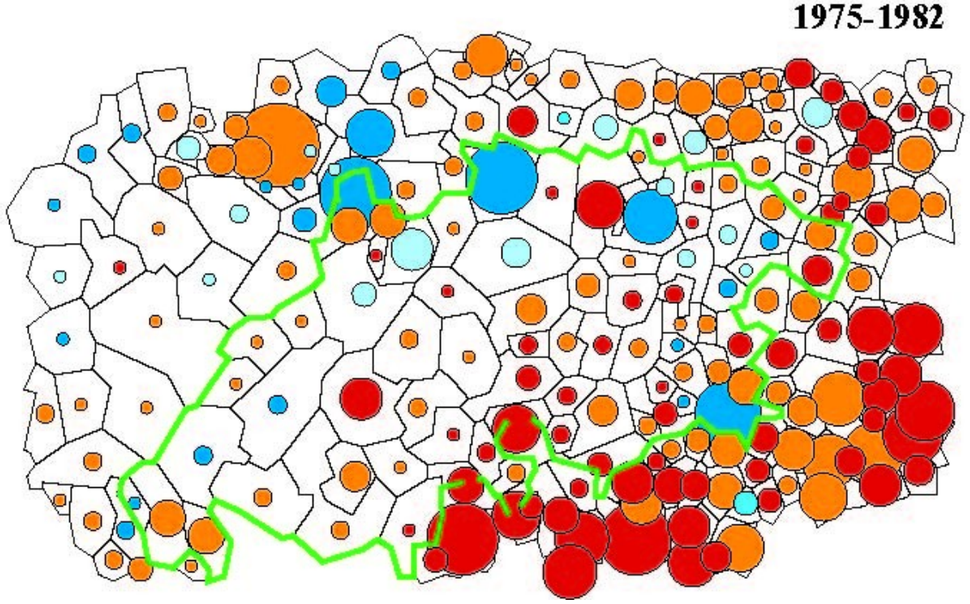

1982-1990

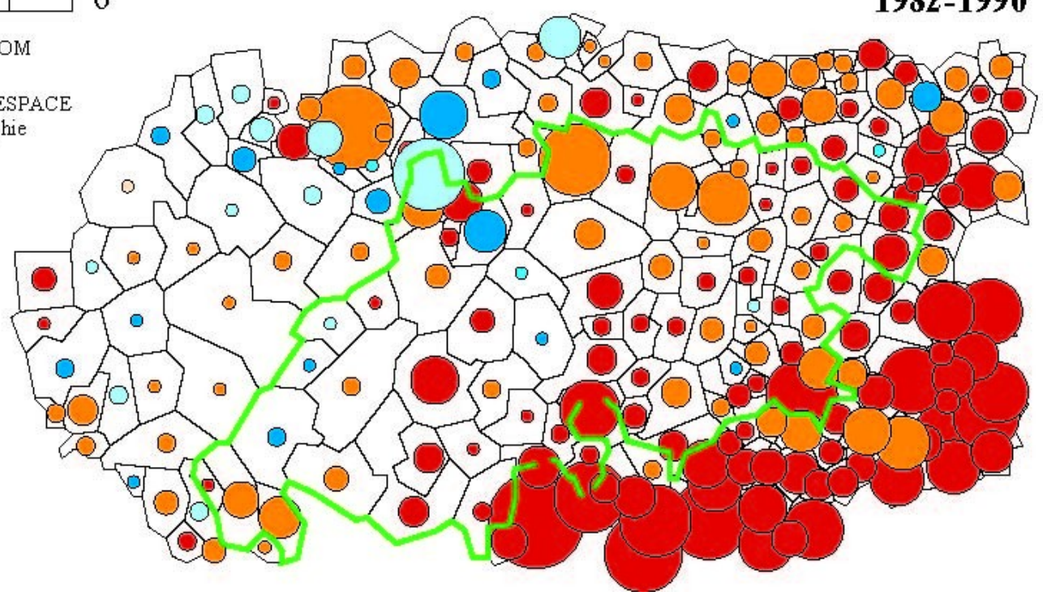

C10 "Bassins de vie"

© 1997 CNRS-UMR ESPACE, Maison de la Géographie

Fréquentation de quelques services

Commune d'utilisation de quelques services et commerces représentatifs de la hiérarchie des équipements, lorsqu'ils sont absents de la commune de résidence

Sources: INSEE Inventaire Communal 1988

Fond: IGN

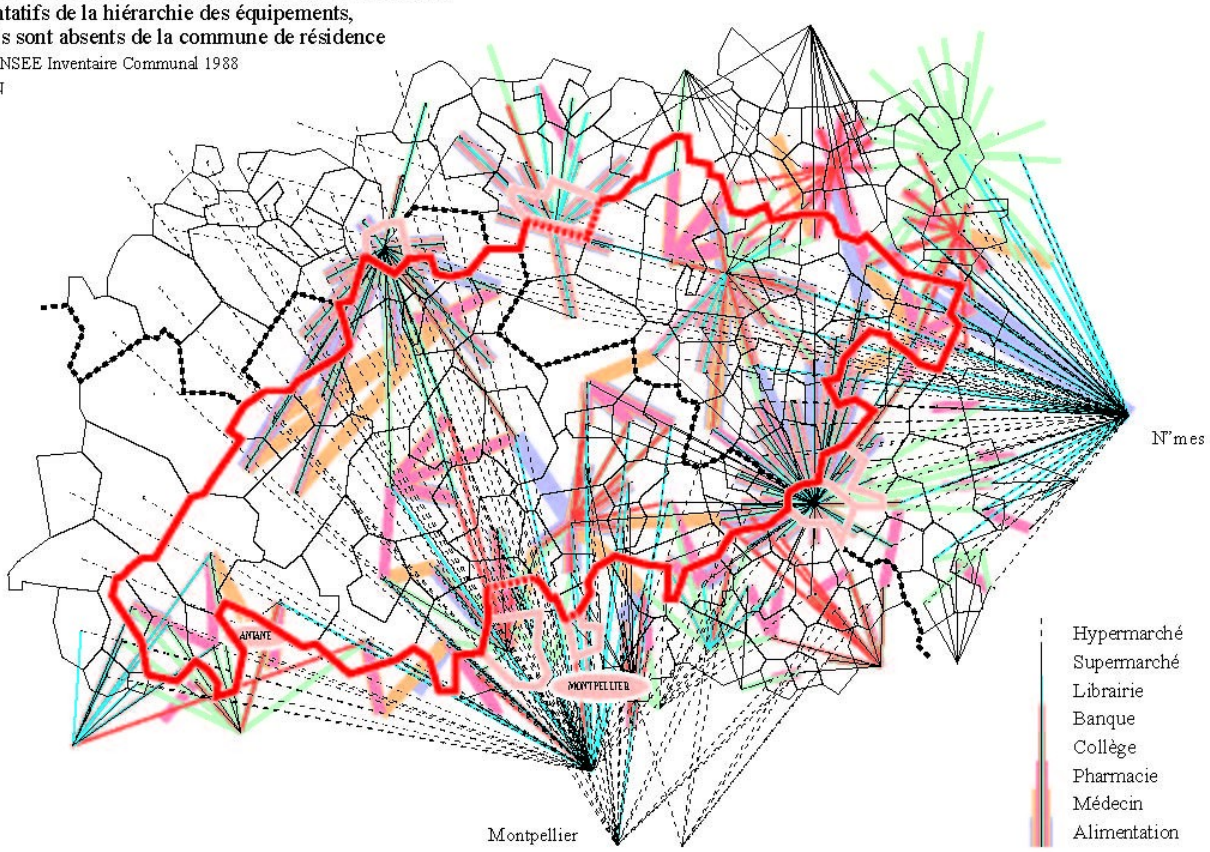

Les "Bassins" de vie quotidienne

(Carte de synthèse)

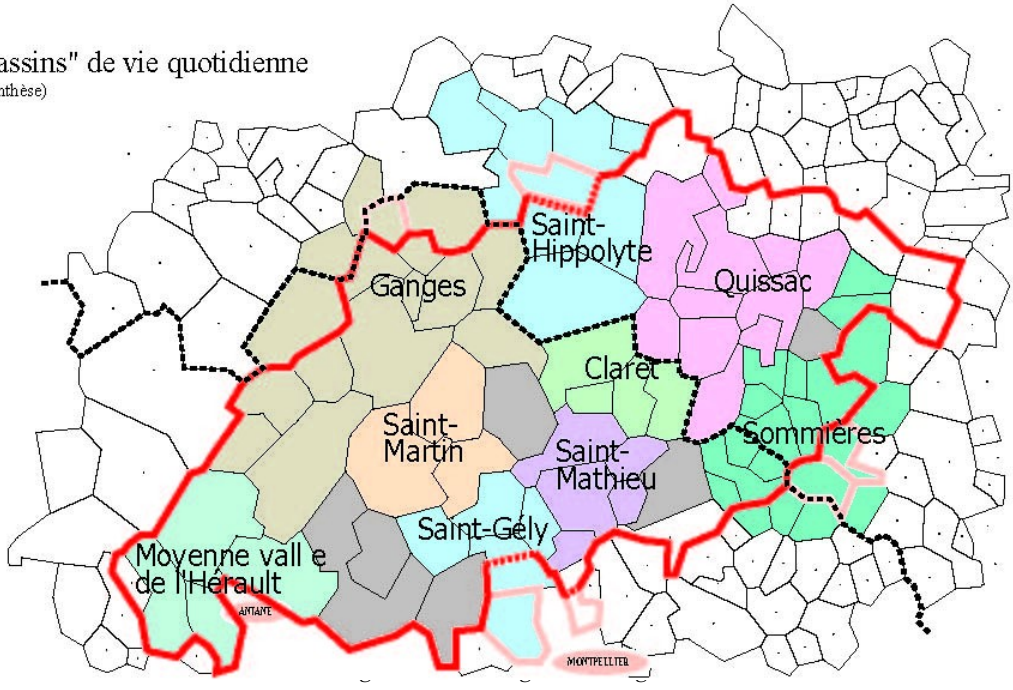

Pour un
Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc

C11 Actifs travaillant et résidant sur place

Part des actifs travaillant et résidant dans la même commune

© 1997 CNRS-UMR ESPACE, Maison de la Géographie

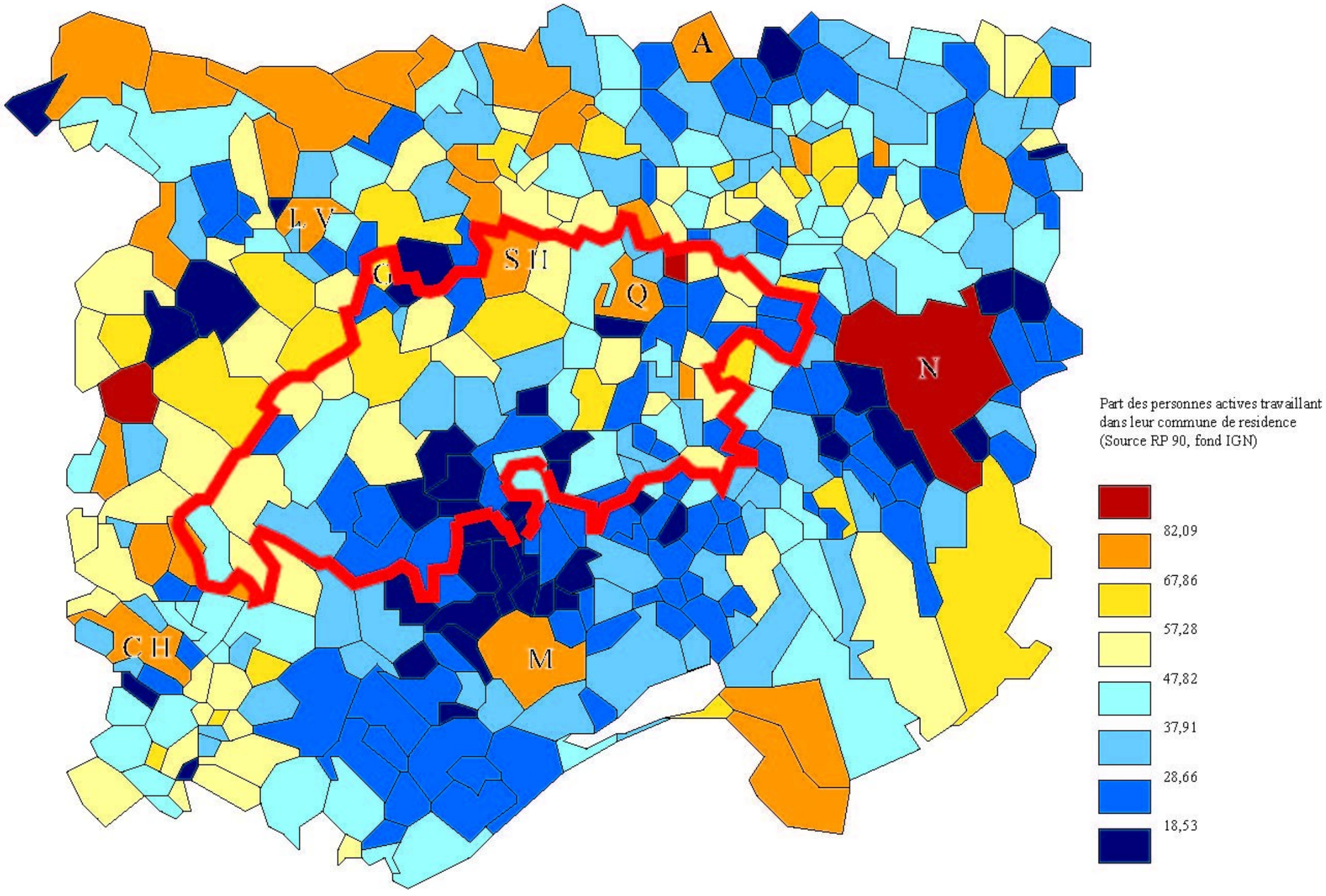

C 12 Dynamiques spatiales

© 1997 CNRS-UMR ESPACE, Maison de la Géographie

1 Une structure d'ensemble

Une hétérogénéité organisée

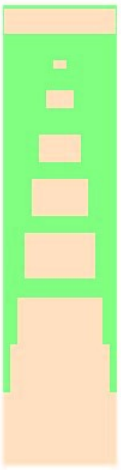

Organisation générale des garrigues

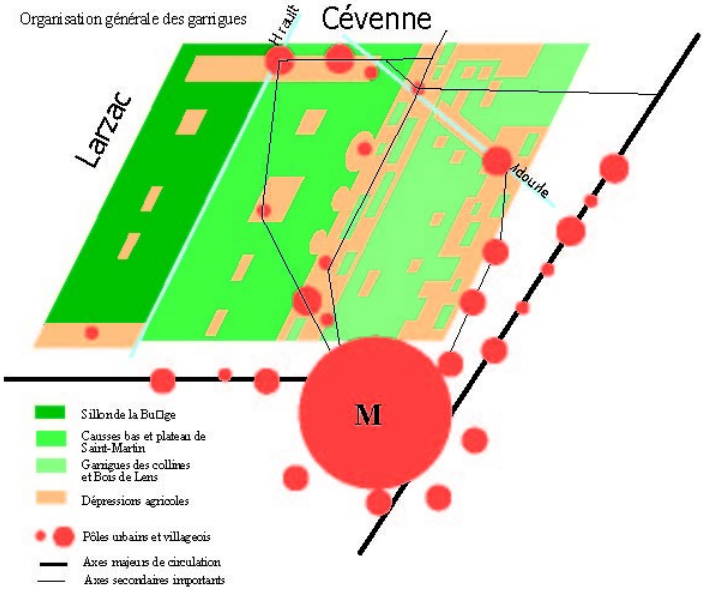

3 Une régularité des structures locales

Territoires et terroirs

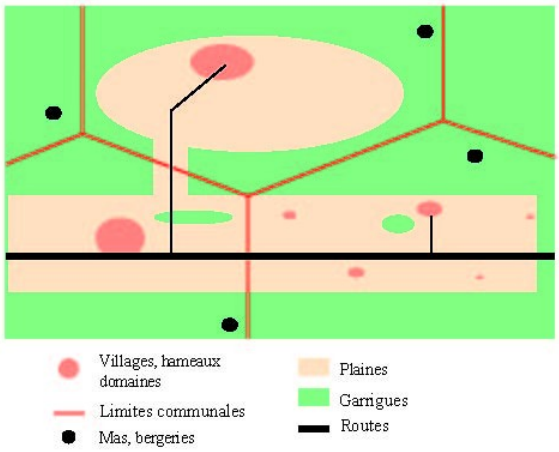

4 Un terroir type

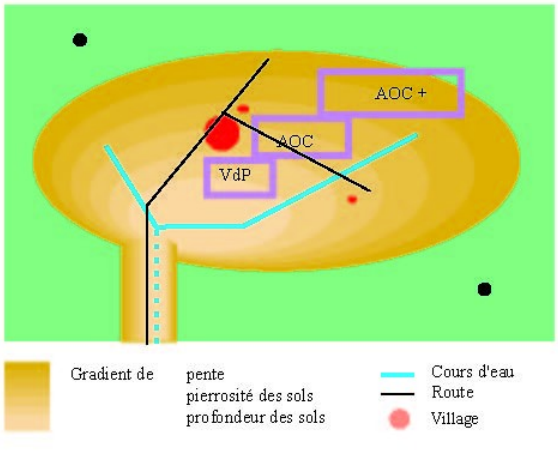

5 Dynamiques villageoises

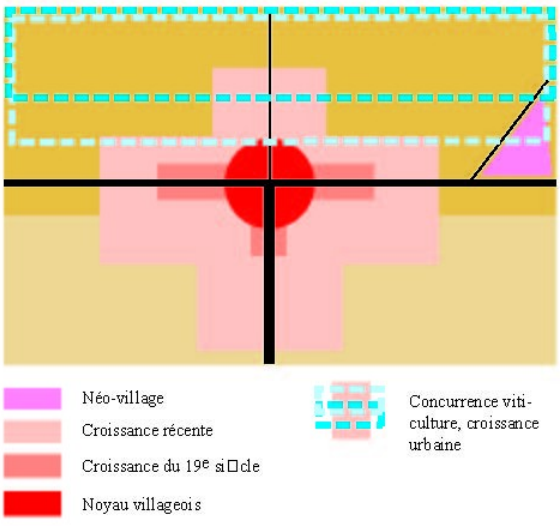

6 Dynamiques récentes d'occupation de l'espace

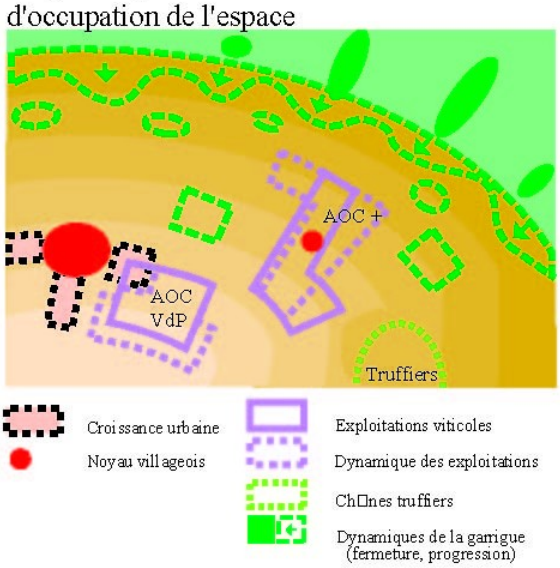

L'habitat urbanisé croît essentiellement par contagion à partir de noyaux villageois et, plus rarement, par néo-villages ou hameaux en voie de stabilisation. Cette croissance urbaine est assez modérée sur l'ensemble des garrigues. Elle est partout marquée par une insuffisance de la coordination intercommunale et donc de la structuration, exposant en conséquence les espaces à des évolutions graves et parfois irréversibles pour la qualité de la vie ou de l'environnement.

Cette croissance de l'habitat autour des villages a largement contribué à l'abandon des cultures annuelles et à l'arrachage des vignes dans les espaces correspondants. L'espoir de croissance de la valeur foncière pour l'urbanisation à venir a été plus rapide que la demande de construction et a abouti à des réserves foncières, constituant des friches parfois importantes autour des villages. A cela se sont ajoutées les friches agro-techniques du type déprise, localisées dans les zones les plus mal desservies ou mal exploitables à cause de leur sol ou de leur topographie.

Ces deux types de friches appartiennent le plus souvent à des propriétaires locaux, fréquemment viticulteurs de la génération précédente, ou encore en activité. En revanche, de jeunes agriculteurs, parfois successeurs locaux ou d'installation récente et d'origine non locale, étendent un vignoble de qualité ou créent de nouvelles activités agricoles en y investissant capitaux et passion. Mais leur besoin en terres a quelques difficultés à être satisfait de par les évolutions foncières évoquées précédemment : l'espoir de vente pour la construction est quelquefois bien tenace face à une proposition immédiate à un prix agricole plus modeste.

3.7. Agriculture et élevage (C13)

Viticulture en rénovation, élevage en mutation

L'évolution récente de la viticulture est caractérisée par des changements profonds probablement aussi importants que ceux qui ont fait passer la viticulture traditionnelle à la viticulture productive après la crise du phylloxera. Aujourd'hui, dans les Garrigues, les zones viticoles se restructurent autour de la qualité, A.O.C. principalement, et réorganisent leur occupation foncière en conséquence. La rénovation du vignoble se fait aujourd'hui sur des terres classées A.O.C., avec des cépages de qualité (Syrah, Grenache, Mourvèdre, Cinsault). Les viticulteurs individuels, producteurs et vendeurs de vins de qualité, plantent les vignes sur des versants bien drainés, bien exposés et comportant une bonne teneur en cailloutis parfois régénéré par concassage. Un certain stress hydrique est donc visé afin de favoriser le développement des arômes. L'objectif est ici de produire d'assez faibles quantités (20 à 40 hl/ha) de vin très fortement aromatisé, récolté à bonne maturité, entrant dans des assemblages pré-définis par la stratégie d'exploitation et surtout de commercialisation, avec un souci de bonne stabilité interannuelle des produits. Ces résultats sont obtenus par une taille sévère et une maturation optimale par relèvement sur fil des sarments et une relativement faible densité de ceps à l'hectare. Les productions obtenues permettent la fabrication de vins A.O.C. de qualité, parfois complétés par des vins de pays, vendus en vente directe au caveau ou à des restaurants et, pour une part croissante, à l'exportation vers les pays d'Europe du Nord ou d'Asie.

A ces stratégies de producteurs individuels et innovants, s'ajoutent celles des coopérateurs, encore nombreux dans les Garrigues. On peut là distinguer deux sous-groupes. Les viticulteurs à temps partiel (2/3 des coopérateurs environ), pluri-actifs ou retraités, investissent peu dans la rénovation du vignoble ; en revanche ils constituent la source principale d'arrachage notamment en périurbain. Les coopérateurs-viticulteurs à plein temps disposent de peu de terres et de peu de capitaux. Leur stratégie est assez largement axée sur les rendements car leurs vignes sont souvent dans des parties basses ; ils ont un accès naturel au marché foncier et des droits de plantation. Les coopératives développent ainsi une vaste gamme de produits, allant d'A.O.C. de qualité à des cuvées industrielles vendues en vrac, en passant par des vins de pays.

C13 Occupation viticole et surface en herbe

© 1997 CNRS-UMR ESPACE, Maison de la Géographie

Vignes

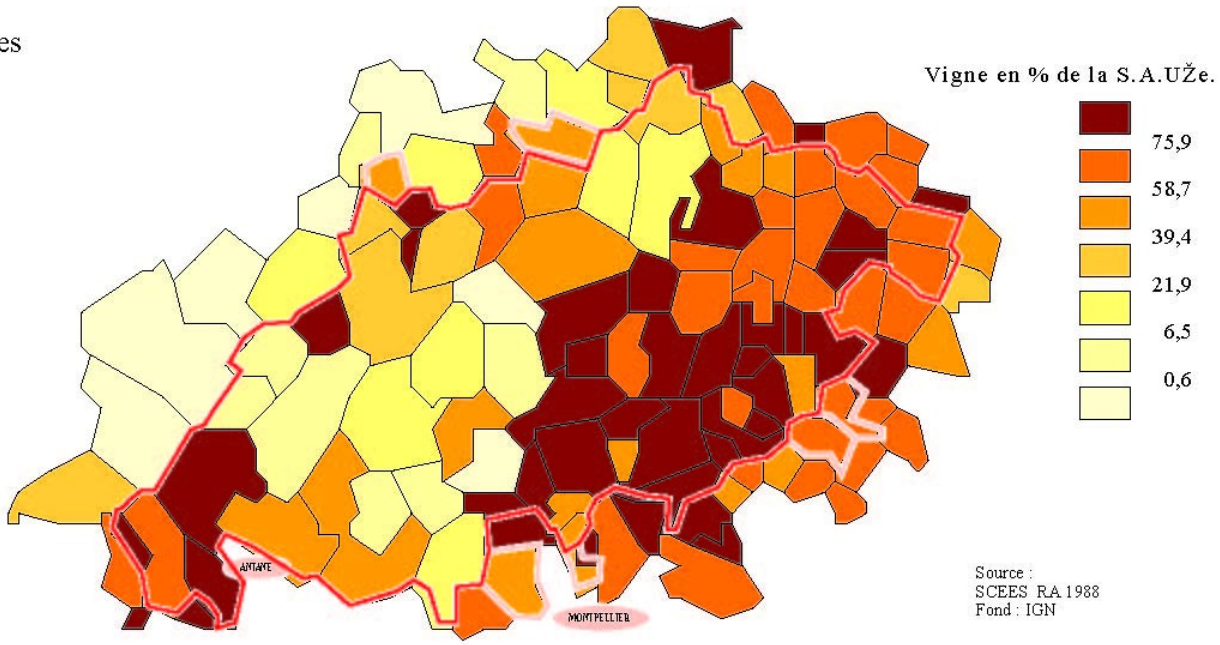

Surfaces toujours en herbe

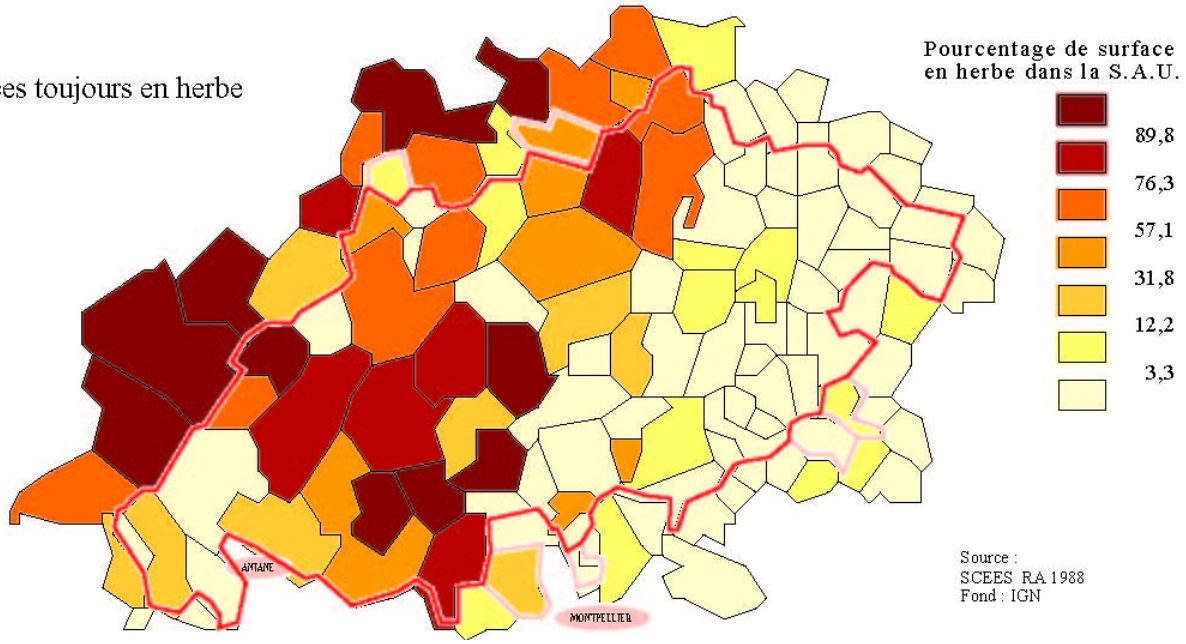

3.8. Un certain réveil des agricultures

La plupart des anciennes terres agricoles sont devenues friches bien avant qu'on ne parle de déprise agricole. Les crises du phylloxera, de la soie, les guerres, les gelées exceptionnelles comme la faible productivité des terres ont été autant d'étapes dans une démobilisation agricole qui a marqué l'ensemble de la région.

Aujourd'hui largement entraînées par la vigne et le vin, les notions de qualité et de retour de productions méditerranéennes apparaissent et servent de repères à plusieurs expériences ou relances agricoles. Les cultures annuelles, essentiellement céréalières, constituent souvent une utilisation intermédiaire entre cultures pérennes ou en attente d'urbanisation. Donnant peu de revenus, elles se localisent sur les grandes parcelles de plaine, sur des sols profonds. Certains producteurs, notamment ceux bénéficiant d'irrigation d'appoint, s'intéressent aux productions florales et maraîchères ou aux productions semencières spécialisées. Il s'agit là d'une alternative possible sur des surfaces occupées par des cultures annuelles.

La relance de productions méditerranéennes ou spécifiques aux terres de Garrigues concerne actuellement l'olivier, la truffe, quelques fruitiers et les plantes aromatiques. Pour l'olivier un programme important est en cours de développement dans la zone du vignoble. Pour la truffe plusieurs sites, parfois importants en surface, sont développés au centre et à l'ouest des garrigues. Pour les fruitiers méditerranéens des programmes sont à l'étude pour le figuier et on pense au néflier, à l'amandier, à l'arbousier, etc. Pour les plantes aromatiques, bien adaptés aux sol pauvres et secs, la présence historique de plusieurs d'entre elles constitue un levier sur lequel peut s'appuyer un tel développement.

Pour toutes ces relances agricoles comme pour la relance viticole la mise en oeuvre de signes de qualité, étroitement liés au territoire des Garrigues, est une condition essentielle sur un terroir où les autres approches, et notamment l'accroissement de la productivité du sol, ne sont ni souhaitables ni réalisables.

3.9. Des élevages entre déclin et mutation

Sur les hautes Garrigues, partie caussenarde de la région, l'élevage a toujours été une activité dominante, s'appuyant sur de grandes espaces. Chaque grand mas agricole disposait de 200 à 300 ha de terres dont la majeure partie constituait des parcours aptes à l'élevage pastoral, transhumant en été vers les montagnes des Cévennes, le Larzac ou même l'Aubrac. Le feu constituait l'outil essentiel d'entretien de ces parcours qui sans cela évoluaient vers l'embroussaillement puis la forêt. Centrés sur le mouton (Caussenard des Garrigues) et secondairement sur les chèvres et les bovins, ces élevages produisaient laine, fumier pour les terres agricoles, peaux, viande et lait.

Aujourd'hui, surtout dans l'Ouest de la région, des troupeaux ovins subsistent en nombre limité, mais ils sont de plus en plus complétés ou remplacés par des bovins originaires soit de Camargue soit d'Aubrac, la transhumance restant la règle d'élevage. A cela il faut ajouter l'accroissement des chevaux de loisir qui induisent, sur de faibles surfaces, généralement aux confins des communes, quelques pâtures contrastées associant parcours extensifs et surpâturages ponctuels.

Il faut mentionner l'élevage caprin laitier dont l'existence ancienne est actuellement relancée pour les fromages de chèvres, les "pelardons", visant la consommation urbaine et touristique de haute qualité. Il faut enfin mentionner les petits élevages qui ponctuellement produisent des canards gras, des oeufs, du poisson ou du miel, en visant eux aussi un label de qualité s'appuyant sur l'image des garrigues.

3.10. Des espaces naturels qui se ferment peu à peu

Historiquement exploités à la fois comme parcours et ressource en bois (coupe tous les 20 à 30 ans) pour le charbon de bois, le chauffage des fours à chaux et de verriers, ces espaces connaissent des mutations importantes et des conflits d'utilisation. Les seules exploitations très extensives qui subsistent concernent les coupes de bois de chauffage et la production de l'huile, issue du genévrier cade.

Aujourd'hui, les grands espaces de garrigues sont notamment le lieu de développement des parcours extensifs enclos, mis en place par les éleveurs. Le contrôle réel de tels espaces est également exercé par les associations de chasse qui louent les droits de chasse. Ainsi, les enclos, souvent pratiqués par des éleveurs, eux-mêmes chasseurs, provoquent parfois des restrictions aux accès. Cela est à prendre en compte dans la mise en valeur de ces espaces, pour les pratiques de loisir de pleine nature comme pour la valorisation du très riche patrimoine archéologique et historique qui pourrait conduire à des fréquentations touristiques respectueuses de cet espace.

Pour la majeure partie des espaces de garrigues, abandonnés par la culture et par l'élevage, le processus spontané actuel conduit à un embroussaillement très intense et à une rapide fermeture. L'apparition des broussailles sur une lande se fait en trois ou quatre ans, celle du pin d'Alep en 10 à 15 ans. Les coupes actuelles pour le bois de cheminée ou de chauffage n'ont pas du tout l'ampleur et la fréquence qu'elles avaient autrefois.

Il résulte de ces processus une fermeture du milieu, favorable à la multiplication du gros gibier, essentiellement du sanglier, qui pourrait représenter des dangers importants. En effet, la situation actuelle avec sous-utilisation et séquence d'années assez pluvieuses, pourrait déboucher, à l'issue d'une période de sécheresse, sur des incendies potentiels de grande envergure qui ne trouveraient que peu d'obstacles dans des systèmes de cultures eux-mêmes de plus en plus « enfrichés » et de plus en plus difficiles dans des espaces perdant alors leur identité méditerranéenne.

3.11. Tourisme et loisirs : un développement qui reste à organiser (C14)

Trois traits majeurs résument le potentiel touristique et de loisirs dans les Garrigues :

- un patrimoine touristique important, diversifié, et de grande valeur ;
- la proximité immédiate de Montpellier, de Nîmes et de grandes infrastructures de communication ;
- mais un équipement touristique particulièrement faible et assez mal réparti.

Le patrimoine touristique comprend un grand nombre de sites de forte notoriété (Saint-Guilhem-le-Désert, pont du Diable et Gorges de l'Hérault, Pic Saint-Loup, grottes des Demoiselles et de Clamouse, Sauve...) et de sites dont la notoriété augmente fortement (chemin des Verriers, village préhistorique de Cambous, villages des Matelles, Saint-Martin-de-Londres, Saint-Jean-de-Buèges et vallée de la Buèges, ravin des Arcs, Corconne et le pont du Hasard, Saint-Jean-de-Fos et les potiers...). A cela, il faut ajouter le potentiel considérable que représentent de nombreux sites encore peu fréquentés (églises et chapelles romanes, châteaux, moulins et ponts du Vidourle, musées de préhistoire ou de la soie,...) ainsi que les grands espaces naturels peu habités (Pic Saint-Loup - Hortus - Causse de Pompignan, Basse Séranne - Causse de la Selle - Buèges...) et deux fleuves côtiers (Vidourle et Hérault).

Ce potentiel associant sites naturels, sites culturels et espaces de loisirs a bien sur favorisé une fréquentation très variée. La chasse constitue un loisir majeur dans ces espaces, passant progressivement des chasses individuelles au petit gibier (lapins, perdrix rouge, migrateurs...) à des chasses organisées au gros gibier. La pêche sur les fleuves et rivières a un développement moindre, quelque peu freiné par le régime irrégulier de ces cours d'eau méditerranéens. Les sports en eaux vives et la fréquentation d'été des rivières connaissent un essor considérable ; de même les autres activités de pleine nature (escalade, spéléo, VTT, randonnées, sports aériens, chemins et sentiers) sont en forte progression à peu près partout. Enfin, la fréquentation des sites naturels et culturels connaît également une croissance très forte, posant par endroits des problèmes de dégradation, notamment des accès.

Jusqu'à maintenant ces divers usages se sont développés en grande partie à partir de la fréquentation des populations montpelliéraines et nîmoises, assez bien réparties tout au long de l'année, au cours des week-ends. L'été et, dans une moindre mesure, au printemps et à l'automne, la fréquentation de touristes venus d'Europe du Nord connaît une croissance considérable depuis quelques années mais pour des séjours très courts, voire des passages, et ce de par la grande faiblesse des infrastructures d'accueil touristique. Mis à part les gîtes ruraux, les autres équipements (hôtels, restauration, campings...) sont peu nombreux ou mal adaptés à l'évolution de la demande, notamment en terme de qualité.

Pour un

Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc

C14 Foncier départemental et Intercommunalité

© CNRS-UMR ESPACE, Maison de la Géographie 1997

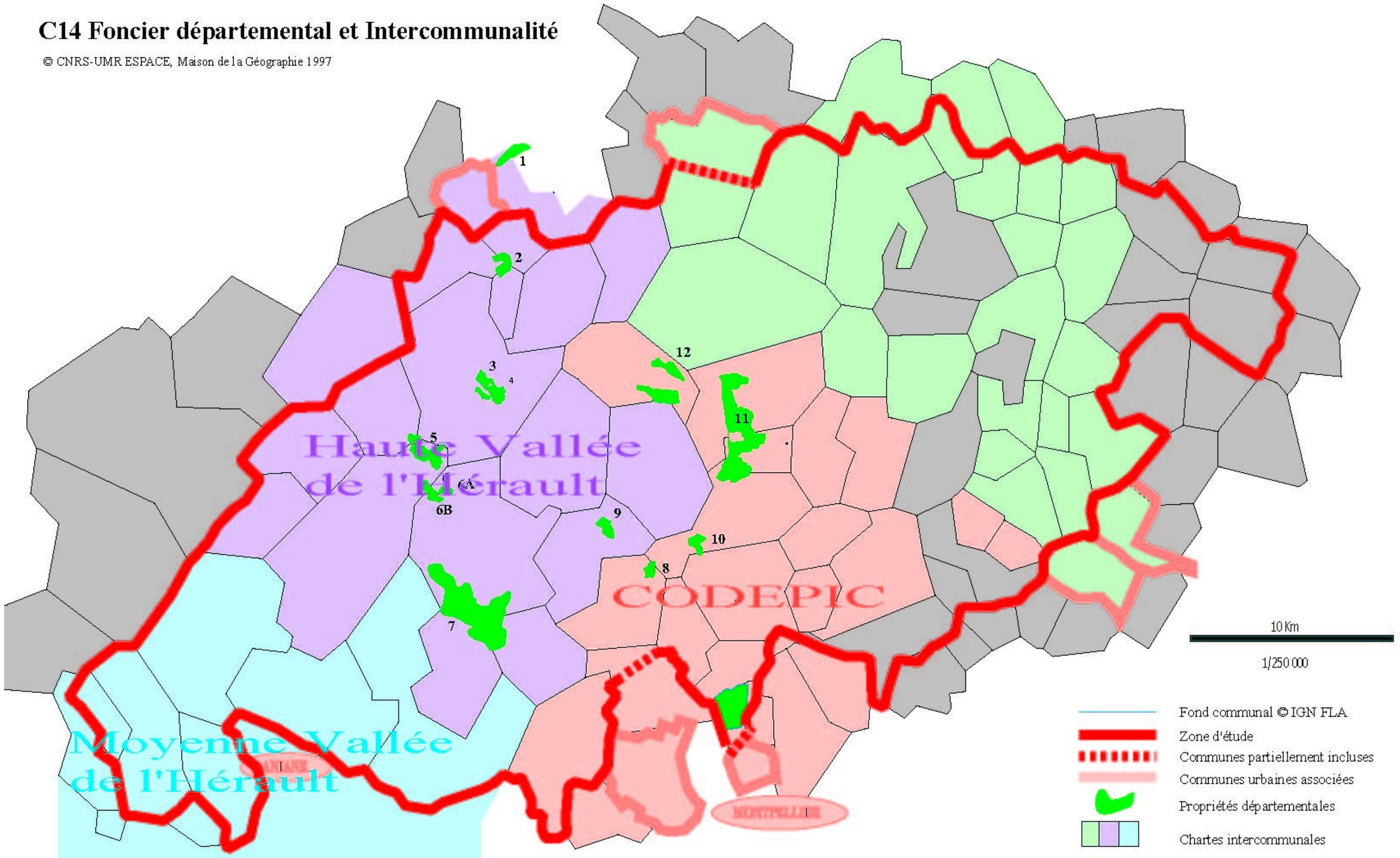

4. Première approche des enjeux de protection et de développement

4.1. Les régions du Parc (C15)

Un zonage des Garrigues de Languedoc

Trois milieux successifs organisent l'ensemble de l'espace en trois grandes bandes de direction sud-ouest nord-est. Au sud-est les collines et plaines agricoles dominent, avec des reliefs relativement peu marqués ; la zone forme les "garrigues des collines", encore relativement agricoles (plus de 9 % de la population active, principalement en viticulture, mais seules 7 communes de la zone ont plus de 30% d'actifs agricoles et ce sont toutes de petites communes). Cet espace est limité au nord-ouest par une rupture de relief limitant les causses les plus bas et les plateaux. Cette rupture, orientée de façon favorable, porte les terroirs du principal vignoble d'Appellation Contrôlée de la zone, le Cru Pic Saint-Loup. Au-delà, la viticulture devient moins importante ; limitée à quelques petits bassins intercalaires favorables, l'activité rurale dominante est pastorale et forestière. Bien que les statistiques agricoles ne le laissent qu'en partie apparaître, l'élevage y prend souvent la forme d'accueil de troupeaux extérieurs en demi-saison (bovins de Camargue ou du Massif central) en complément des quelques élevages ovins et caprins qui perpétuent la tradition des garrigues ; le forestage (bois de chauffage) n'occupe que peu d'actifs à plein temps.

Entre Larzac et Causse bas, le sillon de la Buèges constitue un milieu assez spécifique, participant aux deux économies caussenardes et de cultures pérennes. Sa très faible densité de population comme son accès souvent difficile font de la Buèges un petit espace "préservé", très attaché au maintien de la qualité de son environnement et de son patrimoine.

Les conditions agro-pastorales constituent la trame principale des systèmes socio-économiques, lorsqu'ils ne sont pas de type périurbain. Ces derniers occupent la plus grande partie de la zone, les résidents, migrants alternants occupant surtout des emplois tertiaires localisés dans les quartiers nord de Montpellier (Santé et recherches agro-alimentaires). Leur population est devenue largement majoritaire, même si les implantations villageoises n'occupent encore qu'une faible partie de l'espace, autour des anciens centres, particulièrement au long des axes de communication améliorée. La moitié sud-est de la zone est largement affectée par le phénomène qui ne contribue certainement pas à l'entretien de l'espace agro-pastoral.

Nous pourrions donc distinguer dix espaces principaux se répartissant en deux grands ensembles.

Au sein des garrigues des causses et plateaux:

- la vallée de la Buèges, avec son système agro-pastoral encore actif, déjà attachée à une valorisation harmonieuse de ses paysages traditionnels et de ses villages historiques. La vallée de la Vis, qui borde cet espace au nord-ouest, aurait pu lui être associée ;
- la vallée de l'Hérault avec sa succession de gorges et de petites enclaves agricoles, est très faiblement peuplée. Son unité sociale se forme surtout par ses utilisations de loisir et leurs effets économiques et de fréquentation induits (baignade, sports d'eaux vives, sports aériens, escalade) ;
- une mention particulière doit être faite pour le massif des Puech de Saint-Guilhem-le-Désert, espace historique majeur qui héberge également l'une des plus belles forêts de pins de Salzmann ;
- les Causses, de la Selle, de Viols et la cuvette perchée de Saint-Martin-de-Londres, vastes étendues de garrigues à chênes. Historiquement ces espaces ont été le lieu privilégié de l'élevage ovin, mais antérieurement, au néolithique, celui de la naissance de l'agro-pastoralisme méditerranéen en France. Aujourd'hui, elles alternent de vastes étendues très peu peuplées, avec quelques villages anciens. Ceux situés sur les axes régionaux ont connu un développement périurbain marqué.

Au sein des garrigues des collines et plaines :

- le Piémont qui unit, de Ganges à Sauve, les communes de plaine limitant les Cévennes, historiquement marquées profondément par la sériciculture et les activités industrielles anciennes, aujourd'hui presque disparues. La plaine formant les garrigues basses de Pompignan peut y être associée comme une excroissance du piémont ; alternativement elle pourrait être associée au plateau de Saint-Martin ;
- le sillon Lez-Bréstalou marque la séparation entre garrigues des causses et garrigues des collines. Il forme un long couloir de quelques kilomètres de large, parsemé de buttes longitudinales. Il recèle une viticulture dynamique et de qualité, le Cru Pic Saint-Loup qui s'accroche aux causses et plateaux. La moitié sud-ouest du couloir est le lieu privilégié du développement périurbain qui culmine aux abords de Montpellier. Généralement organisée en villages agglomérés, cette croissance laisse subsister en son sein de vastes espaces de garrigues très peu occupés, ou encore de grands domaines viticoles. L'ensemble des villages du couloir est cependant affecté par la croissance périurbaine, le long de l'axe Montpellier - Saint-Mathieu-de-Tréviers - Quissac ; au-delà, en direction d'Anduze ce sont les plaines agricoles du Gardon qui limitent l'espace des garrigues ;
- les garrigues des coteaux occupent une bande collinaire parallèle au couloir Lez-Bréstalou ; elle s'élargissent à l'est de Quissac dans la région du vaste Bois de Lens. Les plaines agricoles y sont plus rares, plus morcelées et petites, cependant les reliefs n'y sont jamais importants ni très contrastés, à l'exception de la falaise de Saint-Bauzille-de-Montmel. Une accessibilité moins aisée depuis Montpellier a sans doute été à l'origine d'un meilleur maintien des activités et modes d'occupation anciens. La viticulture, principalement de Vin de Pays, y est encore très active. Les incendies ont fréquemment maintenu ouvertes ces garrigue de massifs collinaires ;
- la dernière bande d'espace, au sud-est, est formée de communes demeurées largement agricoles malgré la proximité de l'axe Montpellier Sommières. Elles occupent les derniers reliefs enchâssés dans les plaines du Vidourle et de la Bénovie. Assez peu différents des communes des Collines, leurs territoires renferment cependant plus de plaines et moins de collines. Elles ont également été affectées plus tôt, dans les années 1970, par la croissance périurbaine, surtout dans le tiers sud-ouest, à proximité de Montpellier. Cette bande est limitée au sud par un espace qui n'en diffère que peu d'un point de vue physique, mais qui est aujourd'hui totalement intégré dans le couloir urbain languedocien. Il a été exclu de la proposition de délimitation ;
- les trois derniers espaces, Sillon Lez-Bréstalou, Garrigues-des-coteaux, Plaines du Vidourle et de la Bénovie, sont traversés par la vallée du Vidourle. Bien que bordée d'espaces alluviaux agricoles, cette vallée ne constitue pas, sans doute à cause des forts risques d'inondation, un axe de développement et pas même, un axe très structurant. Les relais urbains qu'elle héberge, Sommières, Quissac, Saint-Hippolyte-du-Fort et, à un degré moindre, Sauve participent chacun, d'un autre espace agro-naturel largement plus structurant que la vallée du fleuve côtier.

Pour un
Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc

C 15 Les régions du Parc

© 1997 CNRS-UMR ESPACE, Maison de la Géographie

Organisation générale des garrigues

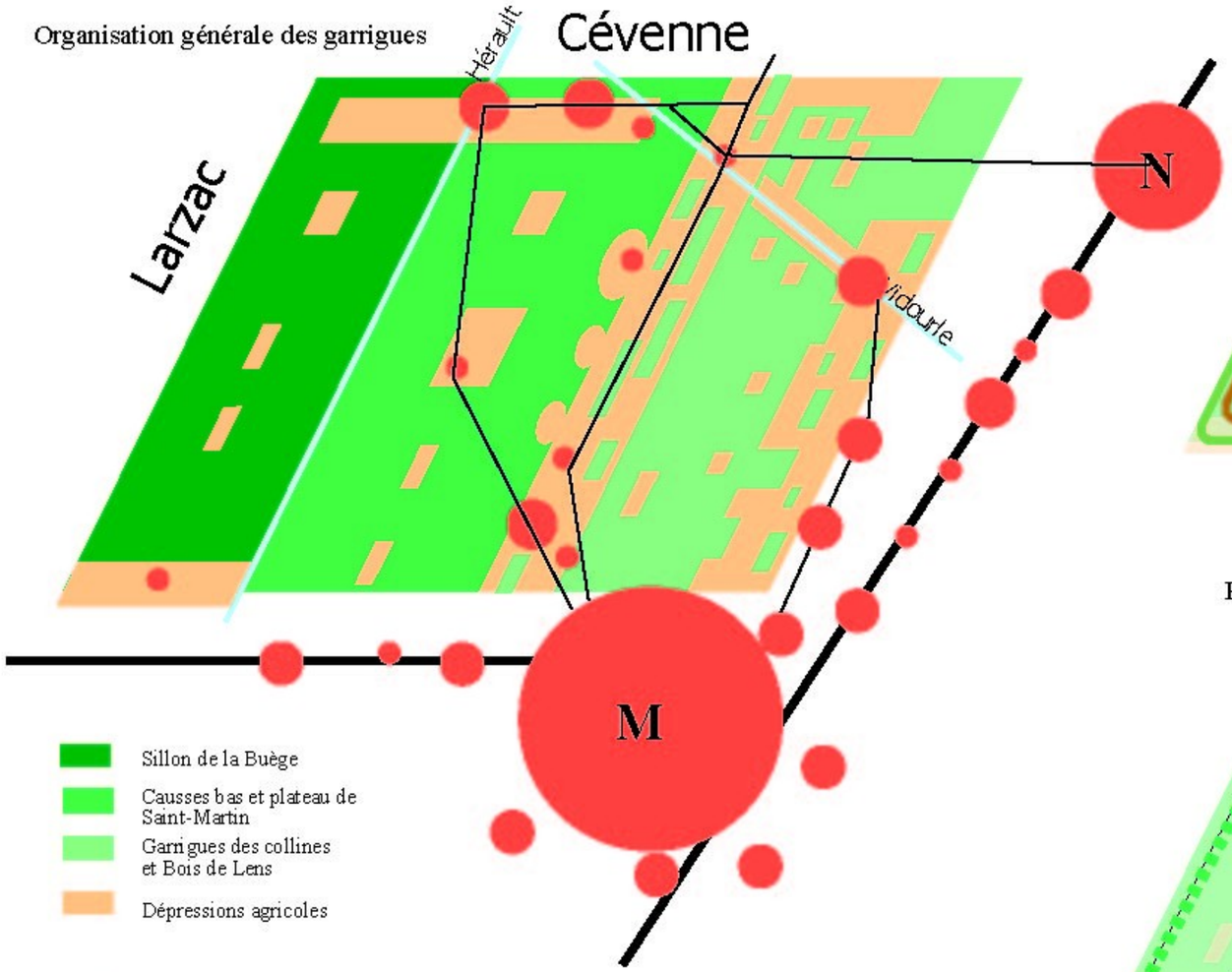

Régions agro-naturelles des garrigues

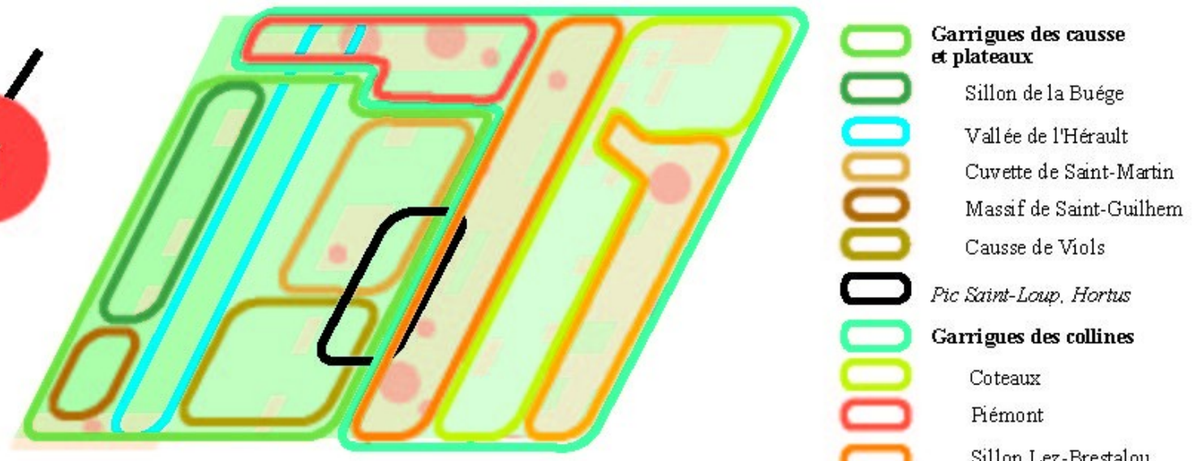

Régions socio-économiques des garrigues

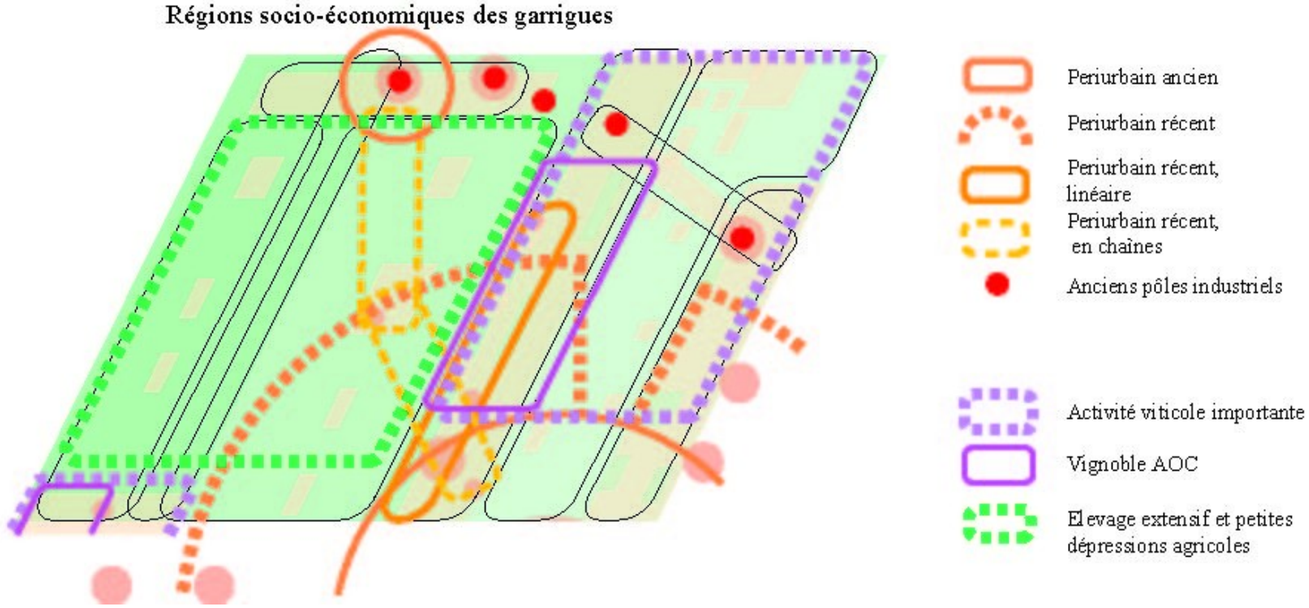

4.2. Evolution des formations végétales

Des paysages variés et admirables mais en évolution préoccupante

La première et forte impression qui domine lorsque l'on pénètre dans les Garrigues est celle de la variété des paysages : sites grandioses depuis la Séranne ou le Pic Saint-Loup, gorges sauvages de l'Hérault, manteaux de chênes verts des Hautes Garrigues, vignes en coteaux du sillon du Lez ou du Vidourle, collines aux teintes variées de la région de Sommières, falaises claires, dénudées et rudes, présentes partout... Cette variété des perceptions que l'on peut avoir sur les espaces de garrigues se trouve en outre enrichie par le patrimoine historique et culturel : villages, églises romanes, grands mas, moulins, anciennes filatures de soie... sans oublier les modestes chapelles, capitelles, cabanes de charbonnier ou tumulus et murs de pierres sèches... C'est cette combinaison de sites naturels et de patrimoine culturel qui fait l'originalité et la beauté des paysages des garrigues.

Aujourd'hui des changements très importants dans l'activité sociale et économique entraînent des évolutions rapides dans les sites et les espaces que l'on peut observer. De l'élevage pastoral intéressant l'ensemble des espaces naturels, on est passé à quelques élevages extensifs, mais délimités par des enclos ; à l'agriculture confinée dans les dépressions et vallées, se sont substituées des friches tandis que des vignes commencent à remonter sur les anciennes collines ; des garrigues basses et dénudées par les coupes de bois et l'élevage, on passe à des broussailles et forêts denses ponctuées de "trous" de coupes pour le bois des cheminées des citadins ; aux alentours variés des villages, succède l'uniformité des lotissements ou du "mitage" par des villas individuelles...

Globalement, on assiste à un double mouvement de "fermeture" des garrigues, devenant plus uniformes et plus boisées, et de banalisation des zones bâties qui s'étendent par place, notamment le long des grands axes ou en périphérie des bourgs. L'ensemble risque, si l'on n'y prend garde, d'aboutir à un appauvrissement de la richesse biologique et à une uniformisation des espaces qu'ils soient "naturels" ou bâtis. Le résultat est très clairement une menace de perte de cette identité qui avait toujours ancré ces paysages dans le monde méditerranéen.

Face à ces risques, quelques enjeux apparaissent comme cruciaux :

- le premier concerne la pression de l'urbanisation pour les résidences principales ou pour l'accueil touristique ; un développement plus marqué de ce dernier devrait être l'occasion d'une approche renouvelée des POS, des protections, des conseils architecturaux... donc des paysages ;
- le second concerne la nouvelle exploitation des ressources naturelles et des espaces résultant des déclins des activités pastorales et agricoles ; face à la banalisation des paysages et à l'appauvrissement biologique par la "fermeture" forestière, une gestion forestière et foncière renouvelée devrait être envisagée de façon à impulser une évolution des espaces, donc des paysages, plus conforme à leur dynamique méditerranéenne et historique ;
- le troisième concerne la fréquentation des espaces liée au développement du tourisme et des loisirs de pleine nature ; il faut pouvoir ouvrir l'accès des garrigues et il ne faudrait pas que randonneurs, promeneurs ou sportifs constituent un risque de destruction des paysages qu'ils sont justement venus admirer ; il y a là un défi déjà sensible sur quelques sites des Garrigues (sentier du Pic Saint-Loup ou du ravin des Arcs, site de Saint-Guilhem-le-Désert, etc.) et des complémentarités sont à trouver entre diverses vocations (chasse - élevage - randonnées, sports et protection, etc.).

4.3. Développement économique

Un potentiel lié à une image de qualité

Des atouts importants se trouvent aujourd'hui rassemblés pour un développement économique : des hommes, des ressources et une image de qualité.

Un potentiel humain de haute qualification et rajeuni existe en limite des garrigues, et souvent au coeur même de ces espaces. Deux pôles technologiques agro-alimentaire et médical sont aux portes des Garrigues, et un grand nombre de chercheurs, biologistes, ingénieurs et techniciens constitue un réservoir socioprofessionnel de qualité

exceptionnelle. Au sein des Garrigues comme dans leurs limites nord ou est, on constate en outre le dynamisme novateur de jeunes entrepreneurs, notamment dans l'agriculture (vignobles mais aussi production de plants et autres produits agricoles) ou, plus récemment, dans l'agro-alimentaire (transformation et commercialisation des produits), tous ayant pour but la qualité.

Les ressources des Garrigues sont, en dehors du potentiel touristique et de loisir, essentiellement agro-alimentaires et forestières. Les viticulteurs ont montré le chemin : une production agricole et une transformation agro-alimentaire tournées vers une haute qualité liée au terroir des garrigues. Avec l'appui des équipes d'AGROPOLIS pouvant apporter des technologies de pointe, il y a là un champ majeur de développement agricole et industriel. L'actuel engouement international pour les qualités nutritionnelles et sanitaires du "modèle alimentaire méditerranéen" est un argument de plus en faveur d'un tel enjeu de développement.

Le lien entre image des garrigues et qualité des produits est un atout important pour le développement économique ; pour l'agro-alimentaire évoqué ci-dessus, mais aussi pour d'autres productions industrielles ou artisanales ainsi que pour certains commerces.

4.4. Tourisme, loisir et milieu naturel : un cocktail porteur d'avenir et d'emplois

Le développement touristique et de loisirs constitue un atout majeur au sein du développement économique. Sa spécialité tient largement au fait qu'il ne s'agit pas d'exploiter un "gisement" pour y développer un tourisme intensif mais qu'une complémentarité est à rechercher entre gestion durable de ces espaces et valorisation touristique.

La richesse est l'originalité très méditerranéenne du patrimoine naturel ainsi que la diversité des témoignages historiques et des sites constituent des atouts majeurs de développement. La fragilité des milieux et des accès aux sites naturels ou architecturaux, la diversité des espèces et leur protection, la nécessaire répartition de la fréquentation dans ces vastes espaces, autant d'arguments pour développer un tourisme et des loisirs de qualité, orientés vers la compréhension et la complicité avec le pays plutôt que vers une "consommation" massive. Cette approche par la qualité est en outre très inscrite dans les paysages et peut être porteuse d'un développement économique lui aussi fondé sur la qualité ainsi que cela a été évoqué précédemment.

Les activités touristiques et de loisirs qui pourront être développées sont nombreuses dans le pays des garrigues. Tout d'abord certaines activités sont déjà très présentes et inscrites dans la tradition sinon dans les habitudes.

La chasse relève de cette première catégorie, surtout lorsqu'elle concerne le petit gibier, et il est essentiel d'étudier sa place et son avenir.

La pêche en rivière relève d'une logique très voisine tandis que la spéléologie, les loisirs aériens (vol à voile, delta-plane et parapente), l'escalade ou les sports en eaux vives connaissent déjà des présences très significatives avec un potentiel de développement qui reste important.

Le tourisme de découverte des paysages ou du patrimoine culturel reste largement à développer, à organiser ou à répartir dans l'espace. Randonnées pédestres, cyclo-touristiques ou équestres, constituent des activités particulièrement adaptées aux espaces en garrigues, mais nécessitent aménagements et entretien dans une concertation qui reste largement à réaliser. Il en va de même des promenades et découvertes culturelles et des sites majeurs pour lesquelles une politique coordonnée peut permettre de mieux les répartir et alléger ainsi certains sites menacés par la surfréquentation tandis que d'autre ne profitent pas de la présence touristique.

Organiser les loisirs et les coordonner entre les diverses activités constitue un atout très important pour stabiliser et fidéliser quelque peu le tourisme et la fréquentation de proximité et développer des emplois sous la condition majeure que l'intégration aux sites, paysages et personnalité des Garrigues soit rigoureusement assurée. Il en va ainsi des loisirs de pleine nature comme des activités en eaux vives. En ce qui concerne le patrimoine historique et culturel, où beaucoup reste à faire malgré un certain nombre d'initiatives remarquables, un réseau d'Eco-musées répartis sur l'ensemble du territoire des garrigues serait un projet à étudier : soie à Saint-Hyppolite, préhistoire sur le causse de Viols, grand mas et transhumance vers l'Hortus ou le bassin de Londres, cueillette - truffe - charbonniers dans la vallée de la Buèges, moulins sur le Vidourle vers Sommières, vigne et vin dans le sillon du Lez, sans oublier, au sud du parc, un espace associant agriculture méditerranéenne, environnement et innovations scientifiques entre le domaine de Restinclières et celui de la Valette. La mobilisation d'AGROPOLIS est là essentielle et l'apport d'AGROPOLIS Muséum constitue une chance considérable.

Les capacités d'accueil constituent un moyen incontournable pour ce développement du tourisme et des loisirs. Elles constituent en outre une réserve d'emplois potentiels pour cette région. Là encore leur développement nécessite une forte mobilisation et une coordination non encore réalisées aujourd'hui ; mais cela suppose aussi une intégration dans la logique d'ensemble, celle d'un pays ancré dans ses sites et ses paysages, dans sa culture et son histoire. Mobiliser les acteurs économiques et les élus pour rendre cela compatible avec une grande ambition pour l'avenir est un défi essentiel.

5. CONCLUSION PROVISOIRE

Un Parc Naturel Régional, c'est en premier lieu l'occasion pour tous les acteurs locaux de construire ensemble un projet d'avenir. Au cours de la période préliminaire, les élus locaux et les forces vives préparent une charte, qui définit les objectifs à atteindre en matière de gestion du patrimoine et de développement socio-économique et d'accueil du public, et les engagements pris par tous les partenaires pour atteindre ces objectifs.

La charte n'est pas un document opposable ; c'est un engagement volontaire, un accord que passent ensemble toutes les collectivités concernées pour mettre en oeuvre un projet commun de développement fondé sur la préservation du patrimoine. Il s'agit en quelque sorte d'un label écologique du territoire, label dont peuvent d'ailleurs bénéficier les activités agricoles, artisanales et touristiques qui conservent les objectifs de qualité et de respect de l'environnement de la charte.

Un Parc Naturel Régional est généralement géré par un syndicat mixte, chargé de mettre en application les orientations et mesures préconisées dans la charte. Région, départements et communes sont obligatoirement membres du syndicat et assurent, avec le Ministère de l'Environnement, le financement du budget de fonctionnement et d'équipement. Les Parcs se dotent de personnel spécialisé dans le montage de dossiers ; leur poids permet d'accéder plus facilement à des financements d’état, privés ou communautaires, ce qui leur permet de mener à bien d'importants programmes.

Un Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc, c'est une chance pour maintenir la qualité et la valeur patrimoniale du territoire, et pour valoriser la proximité des métropoles régionales dans le cadre d'un projet de développement durable.

Pour un Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc

Premières réflexions

Annexes

Par :

- Jean-Paul Cheylan, CNRS-UMR-Espace, Maison de la Géographie
- Jean-Paul Hétier, Institut des Aménagements Régionaux et de l'Environnement (IARE)
- Jacques Lefort, CIRAD et Agropolis Museum
- Jean-Paul Salasse, Ecologistes de l'Euzière

avec la contribution de :

- M. Coutenier, Agence Foncière du Département de l'Hérault (AFDH)
- M. Pierre-Yves Genty, Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- Alain Guilbot, Université Montpellier II, Verseau, CODEPIC
- Catherine Marzin, Maison de la Télédétection
- Brigitte Mas, CAUE de l'Hérault
- Natacha Nion et Jacques Olivier, Maison de l'Environnement de Restinclières

- Madeleine Sintès-A•outz, CNRS-UMR-Espace

DEPARTEMENT DU GARD

ASPERES - BRAGASSARGUES - BROUZET-LES-QUISSAC - CANNES-ET-CLAIRAN - CARNAS - CONQUEYRAC - CORCONE - CRESPIAN-DURFORT-ET-SAINT-MARTIN-DE-SOSSENAC - FONS - FONTANES - GAILHAN - LECQUES - LIOUC - LOGRIAN-FLORIAN - MONTMIRAT - MOULEZAN - ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN - POMPIGNAN - PUECHREDON - QUISSAC - SAINT-CLEMENT - *SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT* - SAINT-JEAN-DE-CRIEULON - SAINT-MAMERT - SAINT-THEODORIT - SALINELLES - SARDADAN - SAUVE - VIC-LE-FESQ - *SOMMIERES* - *VILLEVIELLE*

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

AGONES - *ANIANE* - ARBORAS - ARGELLIERS - BRISSAC - BUZIGNARGUES - CAMPAGNE - (LE) CAUSSE-DE-LA-SELLE - CAZEVIEILLE - CAZILHAC - CLARET - COMBAILLAUX - FERRIERES-LES-VERRERIES - FONTANES - GALARGUES - *GANGES* - GARRIGUES - LAROQUE - LAURET - (LE) MAS-DE-LONDRES - (LES) MATELLES - MONTAUD - MONTOULIEU - *MONTPELLIER* - MONTPEYROUX - MURLES - NOTRE-DAME-DE-LONDRES - PEGAIROLLES-DE-BUEGES - *PRADES-LE-LEZ* - PUECHABON - (LE) ROUET - SAINT-ANDRE-DE-BUEGES - *SAINT-GELY-DU-FESC* - SAINT-JEAN-DE-CUCULLES - SAINT-JEAN-DE-FOS - SAINT-MARTIN-DE-LONDRES - SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS - SAUTEYRARGUES - (LE) TRIADOU - VACQUIERES - VALFLAUNES - VIOLS-EN-LAVAL - VIOLS-LE-FORT

*SOMMIéRES :*Communes en caractères italiques: Villes «portes »

ANNEXE 1 : LISTE DES COMMUNES PRESSENTIES

DEPARTEMENT DU GARD

ASPERES - BRAGASSARGUES - BROUZET-LES-QUISSAC - CANNES-ET-CLAIRAN - CARNAS - CONQUEYRAC - CORCONE - CRESPIAN-DURFORT-ET-SAINT-MARTIN-DE-SOSSENAC - FONS - FONTANES - GAILHAN - LECQUES - LIOUC - LOGRIAN-FLORIAN - MONTMIRAT - MOULEZAN - ORTHOUX-SERIGNAC-QUILHAN - POMPIGNAN - PUECHREDON - QUISSAC - SAINT-CLEMENT - *SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT* - SAINT-JEAN-DE-CRIEULON - SAINT-MAMERT - SAINT-THEODORIT - SALINELLES - SARDADAN - SAUVE - VIC-LE-FESQ - *SOMMIERES* - *VILLEVIELLE*

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

AGONES - *ANIANE* - ARBORAS - ARGELLIERS - BRISSAC - BUZIGNARGUES - CAMPAGNE - (LE) CAUSSE-DE-LA-SELLE - CAZEVIEILLE - CAZILHAC - CLARET - COMBAILLAUX - FERRIERES-LES-VERRERIES - FONTANES - GALARGUES - *GANGES* - GARRIGUES - LAROQUE - LAURET - (LE) MAS-DE-LONDRES - (LES) MATELLES - MONTAUD - MONTOULIEU - *MONTPELLIER* - MONTPEYROUX - MURLES - NOTRE-DAME-DE-LONDRES - PEGAIROLLES-DE-BUEGES - *PRADES-LE-LEZ* - PUECHABON - (LE) ROUET - SAINT-ANDRE-DE-BUEGES - *SAINT-GELY-DU-FESC* - SAINT-JEAN-DE-CUCULLES - SAINT-JEAN-DE-FOS - SAINT-MARTIN-DE-LONDRES - SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS - SAUTEYRARGUES - (LE) TRIADOU - VACQUIERES - VALFLAUNES - VIOLS-EN-LAVAL - VIOLS-LE-FORT

*SOMMIÈRES :*Communes en caractères italiques: Villes «portes »

ANNEXE 2 : COMMENT DEVENIR UN PARC NATUREL REGIONAL ? LA PROCEDURE

La procédure

- Délibération initiale de la Région, en accord avec les collectivités, définit le périmètre d'étude.

- Avis motivé du préfet sur la délibération initiale

- Réalisation des études préliminaires, qui établissent un diagnostic préliminaire : inventaires (patrimoine naturel et culturel, paysages, bilan socio-économique) et analyse en termes d'enjeux (évolution, sensibilité, atouts).

- Elaboration du projet de charte par les futurs partenaires (rapport, plan et annexes), consultation des services locaux des ministères, synthèse des avis par le préfet de région

- Consultation du ministère de l'Environnement

- Délibérations des collectivités locales (département, communes, groupements de communes)

- Décision du ministre chargé de l'Environnement

ANNEXE 3 : LES GRANDS TYPES DE MILIEUX...

Type de milieu	fréquence	originalité (de + à +++)	intérêt patrimonial (de + à +++)	espèces phares
garrigues ouvertes	autrefois très répandu. En diminution avec l'abandon du pâturage des moutons	+++	+++	Brachypode rameux Couleuvre de Montpellier Orchidées Oiseaux steppiques Terrain de chasse des grands rapaces
garrigues hautes	de + en + répandu	++	++	Cistes Lentisque Chêne kermès Fauvettes méditerranéennes
taillis de Chêne vert	de + en + répandu	+	+	Sanglier
forêts de Pin d'Alep	en augmentation rapide	++	+	Leuzée conifère Ecureuil
forêts de Pin de Salzmann	rare et menacé	+++	+++	Plantes dolomitiques Coléoptères endémiques
bois de Chêne blanc	rare	+	+	Pivoines
bois sur terrains acides	rare	++ dans un paysage essentiellement calcaire	+	Chêne liège Châtaignier Bruyères
maquis	rare	++ dans un paysage essentiellement calcaire	++	Myrte
ripisylves	rare mais souvent bien conservé	+	++	Nivéole d'été Guêpier Chabot du Lez Barbeau méridional
mares/lavognes	de + en + rare	++	++	Batraciens Insectes
falaises	nombreux	++	+++	Aigle de Bonelli Grand -Duc Saxifrage des Cévennes
grottes	nombreux	++	+	Chauves-souris Crustacés troglobies
vignes	très importante	++	+	Perdrix rouge Plantes annuelles
cultures annuelles	en augmentation	+	+	
villages anciens	nombreux	++	++	Moineau soulcie Hibou petit-duc

ANNEXE 4 : LES ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Les ZNIEFF de type 2

N°	Dénomination	Intérêt (+ à +++)
4035	Bois de la Rouvière	++
4038	secteur du Pic Saint-Loup et montagne de l'Hortus	+++
4086	Ripisylve de l'Hérault	++
4087	Bois du Puech Bouissou	+
4088	Montagne de la Séranne	+++
4089	Monts de Saint-Guilhem-le-Désert	+++
4090	Plateau du Taurac	+++
4091	Gorges supérieures de l'Hérault	++
4092	Ripisylve de l'Hérault en amont de Laroque et Parc du château de Valmarie	+
4096	Source du Lamalou	++
4097	Gorges de l'Hérault et du Lamalou	+++
4099	Montagne de la Fage et des Cagnasses	+++
4100	Vallée de la Buèges	++
4101	Ravins du Bois Noir et du mas Reynard	+
4102	Bois et ripisylve de Brissac	+
4103	Bois de la Blaquière et rivière Bénovie	+
4118	Ripisylve du Lez et du Lirou	+++
4130	Bois du Sauzet, du Pous et de Monnier	+
4131	Montagne de la Célette	+
4142	Ravin de Lagamas	+
4143	Ravin du ruisseau de Rouvignou	+
4144	Monts de Saint-Baudille	++
6007	Gorges de la Vis et de la Virenque	+++
6044	Gorges du Rieumassel et forêt de Coutach	++
6045	Lapiaz de Curens	+
6080	Pech de Logrian	+
6081	Bois de Lens	++
6083	Maquis de Colombeyrolles	++
6089	Bois de Paris et massifs boisés environnants	+
6094	Plaine d'Aiguebelle	+
6095	Bois du Fesq	+
6096	Ripisylve du Vidourle à hauteur de Vic-le-Fesq	+
6140	Garrigues de Nimes	++

Les ZNIEFF de type 1

N°	Dénomination	Intérêt (+ à +++)
4003 0000	Bois de Mastragues	+
4004 0000	Bois de Gabriac	+
4034 0000	Combe de Gorniès	++
4038 0001	Falaises de l'Hortus	+++
4038 0002	Pic Saint-Loup	+++
4038 0003	Bois de Courtès	+
4038 0004	Combe de Mortiès	+++
4038 0005	Cuvette de Saint-Martin-de-Londres	++
4088 0001/2	Corniches sud de la Séranne	++
4089 0001	Forêt de pins de Salzmann	+++
4089 0002	Reculée du Verdus	++
4090 0001	Falaise du Taurac	+++
4094 0000	Bois de Darnieux-le-Haut	+
4097 0001	Les Cent-Fonts	++
4097 0002	Roc Blanc	+++
4097 0003	Ravin des Arcs	+++
4099 0001	Pic du Midi	+++
4104 0000	Puech des Mourgues	+++
4106 0000	le Tourguille	+
4127 0000	La Plaine	++
4137 0000	Bois du château du Rouquet	+
6041 0000	Aérodrome de Conqueyrac	++
6042 0000	Partie souterraine du Vidourle	++
6043 0000	Plaines de Mandiargues	+
6044 0002	Ravin de Valliguière	++
6053 0000	le Trou fumant	+
6077 0000	Château de Florian	+
6078 0000	Barrage de la Rouvière	++
6090 0000	Plaine de Salinelles	++
6091 0000	Ripisylve du Brestalou	+
6193 0000	Mas des Claris	+
6198 0000	Source de la Fousse	+
6199 0000	Mare des Camps	+

ANNEXE 5 : BIBLIOGRAPHIE

Aigoin A., Baltassat J.D. et col., 1990 : La Haute Vallée de l'Hérault. Textes et photographies. La Maison du Livre des écrivains. 94 p.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault, 1958 : "La garrigue". 123 p.

Association des Amis de Saint-Guilhem-le-Désert, 1974 : Saint-Guilhem-le-Désert et sa région. 122 p.

Bousquet J.C., 1997 : Géologie du Languedoc-Roussillon. Editions du BRGM. 142 p.

Brisebarre A.M., 1978 : Berger des Cévennes. Histoire et ethnographie du monde pastoral et de la transhumance en Cévennes. 195 p. Espace des hommes - Berger - Levrault.

CAUE de l'Hérault, 1993 : Paysages et végétaux de l'Hérault. Guide de l'aménagement végétal. 76 p.

Charles G. et Loudun C., 1991 : Les Garrigues. Lacour éditeur. 432 p.

Clément P.A., 1989 : Eglises romanes oubliées du bas Languedoc. Photographies A. Grus. Presses du Languedoc. Max Chaleil. Ed. 475 p.

Conseil Général de l'Hérault, 1994 : L'Arbre héros : Arbres remarquables de l'Hérault. 154 p.

Conseil Général de l'Hérault, 1996 : Poumon vert ou Glacier bleu ? Aménagement du territoire et environnement (PDE). 176 p. + cartes.

Corre C., 1977 : La Garrigue, étude d'un milieu. CRDP. Montpellier

De la Torre M. 1985. Le Gard - L'art et la nature ... L'Hérault - Guide de l'art et de la Nature. Nathan.

De Lumley H., 1972 : La Grotte moustérienne de l'Hortus. Université de Provence. 668 p.

Dugrand R., 1964 : La Garrigue Montpelliéraine. Essai d'explication d'un paysage. 292 p. Presses universitaires de France.

Gasco J. et Gutherz X., 1983 : Premiers paysans de la France méditerranéenne. Direction du Patrimoine du Ministère de la Culture. 96 p.

Groupe de recherche interdisciplinaire de Montpellier, 1985 : Les Garrigues du Montpelliérais : De la marginalisation à la périurbanisation. CNRS - PIREN. 186 p.

Guibal J., Raulin H., 1994 : L'Architecture rurale française. Languedoc Roussillon. Musée national des Arts et Traditions populaires. 307 p. Editions A.Dic.

Guittonneau G.G. et Huon A., 1983 : Connaître et reconnaître la flore et la végétation méditerranéennes. Ouest-France. 334 p.

Hamlin F.R., 1988 : Les Noms de lieu du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique. 500 p. Lacour/Eruditae Indacationes.

Harant H., Jarry D., 1973 : Guide du Naturaliste dans le Midi de la France - T II. La Garrigue, le Maquis, les cultures. 400 p. Delachaux - Niestlé.

Jeanneau T., 1997 : Autour des trois légendes des trois ermites. Mémoire de Maîtrise d'Ethnologie. Université Paul Valéry, Montpellier. 105 p.

Les Ecologistes de l'Euzière, 1991 : Garrigues millénaires. VID*f*O. Vidéolien - 26 mn.

Les Ecologistes de l'Euzière, 1991 : La Géologie de l'Hérault. Cahiers de Cuculles n¡ 3. 92 p. + tableaux chronologiques.

Les Ecologistes de l'Euzière, 1994 : Les Salades sauvages. L'*Ensalada champanela*. Cahiers de Cuculles n¡ 7. 2e édition. 48 p.

Lhuisset G., 1980 : L'Architecture rurale en Languedoc et Roussillon. 399 p. Les Provinciales.

Malassis L., 1992 : Paysage méditerranéen. 315 p. Junda de Andalucia. Région Languedoc-Roussillon - Regione del Verreto - Electa.

Martin C., 1987 : Garrigues en pays languedocien. Editions Lacour. 2e édition. 116 p.

Martin C., 1991 : Au Pays des Garrigues du mont Bouquet au Pic St-Loup. Espace Sud Editions. 47 p.

Martin C., 1996 : La Garrigue et ses hommes. Une société traditionnelle. 271 p. Espace - Sud Edition.

Martin P., Les Ecologistes de l'Euzière, 1997 : La Nature méditerranéenne en France. Les milieux, la flore, la faune. 272 p. Delachaux - Niestlé.

Méjean C., 1996 : Bilan environnemental du territoire du CODEPIC. Rapport du stage ingénieur effectué du 01.04.96 au 31.07.96 au Comité de Développement et de Promotion Intercommunal du Pic Saint-Loup. 104 p.

Moreau M., 1996 : Le Vidourle, ses villes, ses moulins et ses ponts - 2e édition. 310 p. Les Presses du Languedoc.

Perouse de Montclos J.M., 1996 : Le Guide du patrimoine - Languedoc Roussillon. 605 p. Hachette.

Roger J.M., 1991 : L'Age du cuivre en Languedoc oriental. Espace Sud Editions. 48 p.

Roger J.M., 1992 : Le Temps des dolmens. Espace Sud Editions. 48 p.

Roger J.M., 1993 : Les Premiers Paysans du Languedoc. T1 - La Révolution néolithique. 47 p. T2 - La Révolution sociale. 48 p. Espace Sud Editions.

Roudil J.L. et Canet H., 1986 : Cambous, village préhistorique. Société languedocienne de Préhistoire, Guide n¡ 1. 34 p.

Vallon J., 1984 : Les Tertres funéraires protohistoriques des environs du Pic St-Loup. Société archéologique de Montpellier. 121 p. + 107 planches hors texte.

Vernet J.L., 1997 : L'Homme et la forêt méditerranéenne de la Préhistoire à nos jours. Editions Errance. 248 p.